



FORUM SUR LA GESTION DES ACTIFS

Amphithéâtre de la FNMF

10 juin 2016

Ce document est destiné exclusivement aux clients professionnels au sens de la Directive MIF (Directive 2004/39/CE).

Agenda



Table ronde I

P. 2

**Impacts majeurs de la supervision dans le reporting :
Comment les gestionnaires d'actifs aident les acteurs du marché
en France et en Europe ? Quel impact de la régulation sur l'organisation
et politique d'investissement**

Table ronde II

P. 3

L'investissement responsable

Table ronde III

P. 46

**Débat autour des modes de financement de l'économie :
dette privée, Fonds de loans, certificats mutualistes...**

Table ronde IV

P. 79

**Débat autour de la diversification des portefeuilles, du marché immobilier
et de son cycle, private equity, infrastructure**

Ce document est destiné exclusivement aux clients professionnels au sens de la Directive MIF (Directive 2004/39/CE).

Table ronde I



Impacts majeurs de la supervision dans le reporting : Comment les gestionnaires d'actifs aident les acteurs du marché en France et en Europe ? Quel impact de la régulation sur l'organisation et politique d'investissement

Avec le témoignage de Géraldine BRASSEUR, Directrice des investissements de MGEN

- OFI AM : Stéphane DORLENCOURT, Directeur Services et Solutions
- AMICE : Silvia HERMS, Responsable des affaires économiques et financières
- AIM : Ghislain PÉRISSÉ, Responsable Solvabilité II

Modérateur : Louisa RENOUX

Ce document est destiné exclusivement aux clients professionnels au sens de la Directive MIF (Directive 2004/39/CE).

Table ronde II



L'investissement responsable

Etat des lieux – Emmanuel PARMENTIER, Partner Indéfi

Table ronde

L'ISR : focus réglementaire, loi de transition énergétique, enjeux et tendances en Europe.

- Axilya : Vincent AURIAC, Président
- OFI AM : Bénédicte BAZI, Chargée de développement ISR, Eric VAN LA BECK, Directeur du pôle ISR
- AXA IM : Luisa FLOREZ, Responsable de la recherche qualitative ESG
+ Raya BENTCHIKOU, Spécialiste produits

Modérateur : Jean-Philippe DIGUET, Directeur financier du SFG

Ce document est destiné exclusivement aux clients professionnels au sens de la Directive MIF (Directive 2004/39/CE).

RESPONSIBLE
INVESTMENT



Investissement responsable et impact

AXA Investment Managers

Avril 2016

Ce document est destiné exclusivement aux clients professionnels au sens de la Directive MIF (Directive 2004/39/CE).



▶ **L'investissement responsable, une tendance de fond**

▶ L'investissement responsable avec AXA IM

▶ Notre offre

L'investissement responsable

Environnement, social, gouvernance (ESG) – facteurs d'influence

Environnement



Emissions
Carbone



Efficacité
énergétique



Amendes
liées à la pollution

Social



Gestion du
capital humain

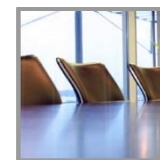


Sécurité
au travail



Gestion
logistique

Gouvernance



Indépendance
du conseil
d'administration



Droit
des actionnaires



Rémunération



Les facteurs ESG peuvent être sources de risques ou d'opportunités

L'investissement responsable

ESG: sources de **risques** et d'**opportunités**

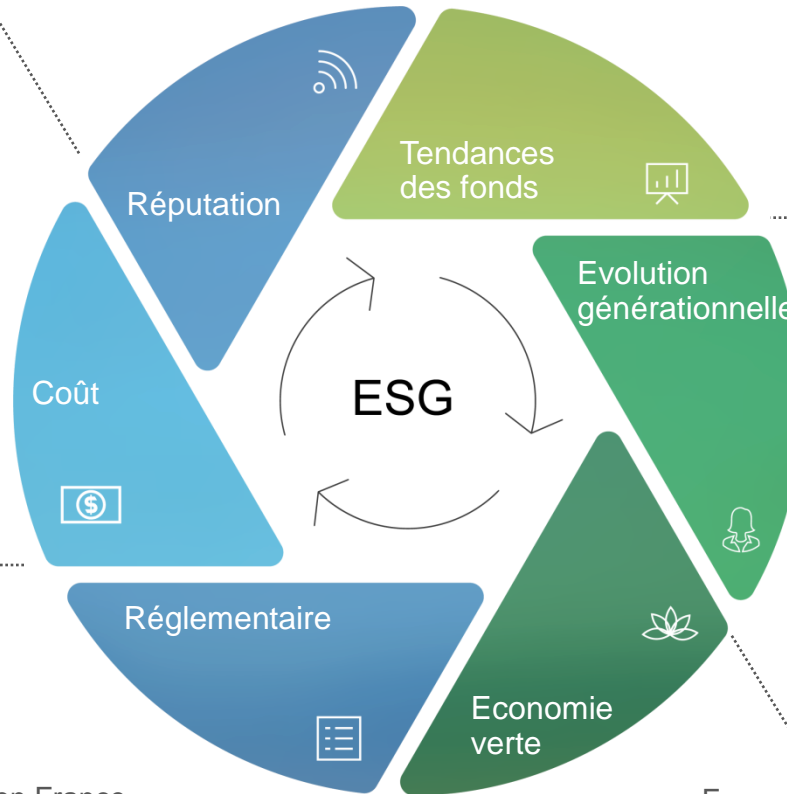
Condamnation

La Cour de cassation confirme la condamnation de **Total** dans l'affaire Erika en 2012

€26Md

de capitalisation effacés en 2015

Défaillance de gouvernance : indépendance du board, manque de transparence, comportement business



+70%

d'augmentation de signataires Des Principes sur l'Investissement Responsables (ONU) de 2011 à 2015* (fonds de pensions, assureurs, sociétés de gestion...)

« 84% »

des jeunes sont **intéressés par l'investissement responsable** »**

“ Pour les nouvelles générations, l'objectif premier de la finance est **d'améliorer la société** avant de générer des profits ”

Loi sur la transition énergétique en France

Initiative globale du FSB en matière de **transparence**

Emergence de **nouveaux moyens de financements** (obligations vertes). Secteurs en forte **croissance** (immobilier vert, clean tech...)

L'investissement responsable

L'ESG devient une exigence des régulateurs

Décembre
2015



La COP 21 envoie un signal politique très fort au niveau international

La France donne un signal fort en matière de régulation
Le gouvernement français associe le secteur financier

Décembre
2015



Décret d'application de la loi sur la transition énergétique

Suite à la loi votée en août 2015, le décret précise les conditions et critères d'application pour tous les acteurs concernés

Janvier
2016



Création des labels ESG

Le gouvernement français crée deux labels pour produits financiers intégrant des critères ESG

Juin
2017



Mise en conformité des acteurs

Expliquer la prise en compte des critères ESG dans les décisions d'investissement
Zoom sur les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition vers une économie bas-carbone

Loi sur la transition énergétique

VOLET 1 - Critères ESG

requiert la publication annuelle des éléments démontrant les modalités **d'intégration des critères ESG** dans la politique d'investissement des acteurs concernés

VOLET 2 - Changement climatique

requiert la publication annuelle des moyens mis en œuvre par les acteurs concernés pour contribuer à la **transition vers une économie bas-carbone**



EXPLIQUER
la démarche



MESURER
l'exposition
aux risques



AGIR
sur la politique
d'investissement

▶ L'investissement responsable, une tendance de fond

▶ **L'investissement responsable avec AXA IM**

▶ Notre offre

AXA IM – Investissement responsable et impact

Qui sommes nous?

Notre Philosophie

Redonner à la finance son vrai rôle.

Nous sommes convaincus que l'intégration des facteurs (ESG) améliorent les décisions d'investissement et permettent de créer de l'impact et de la valeur durable pour nos clients.

Notre Mission

Mettre au service de nos clients de l'intelligence ESG afin de les accompagner dans la création de performance durable et répondre à leurs objectifs ESG, allant de l'exclusion à l'investissement d'impact.

Notre Approche de l'Investissement Responsable

EXCLURE

Exclure les expositions en conflit avec vos principes et vos valeurs

IDENTIFIER

Identifier les risques & opportunités ESG

INTEGRER

Investir en intégrant Les facteurs ESG

IMPACTER

Impacter positivement en adressant des enjeux sociétaux

Pourquoi AXA IM pour le RI

De l'expérience et des moyens humains et opérationnels d'envergure



**PIONNIERS
ET
INNOVATEURS**

19 ans
d'expérience en
investissement responsable

€ 333 mds**
d'encours intégrant
des facteurs ESG

12 Professionnels dédiés
couvrant toutes les classes d'actifs
en collaboration avec la gestion

Analystes
fondamentaux
et quantitatifs

**CENTRE
d'EXCELLENCE
RI ET IMPACT**



RI SEARCH®
Notre outil
d'analyse dynamique
d'intégration ESG

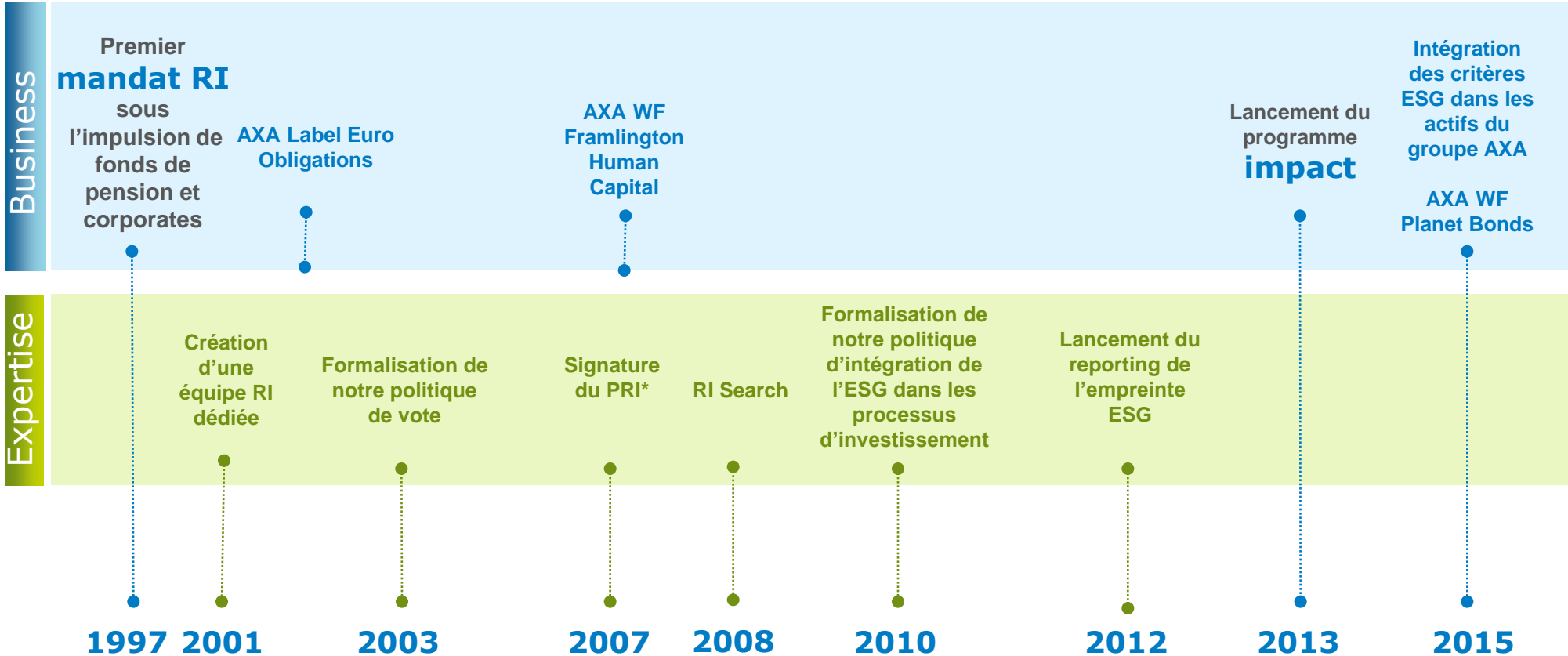
100 % de nos gérants équipés avec RI Search®
Permet d'intégrer notre recherche fondamentale et
quantitative dans nos décisions d'investissement



Pour vous offrir une gamme
complète de solutions innovantes
et impactantes

Pionniers et innovateurs

Acteurs de l'ESG depuis 19 ans



Nos engagements

Principles for Responsible Investment

Réseau d'investisseurs internationaux qui œuvrent à la mise en pratique des Principes pour l'investissement responsable.

IIGCC

IIGCC a pour vocation de permettre aux investisseurs de s'exprimer pour encourager des initiatives en adéquation avec les risques et les opportunités du changement climatique à long terme.



International Corporate Governance Network

Organisation mondiale dont les adhérents sont pour la plupart des investisseurs institutionnels qui ont pour mission de relever les normes de gouvernance d'entreprise à l'échelle mondiale.

European Sustainable Investment Forum

Principal laboratoire d'idées européen chargé de promouvoir l'investissement socialement responsable et le développement durable sur les marchés financiers.

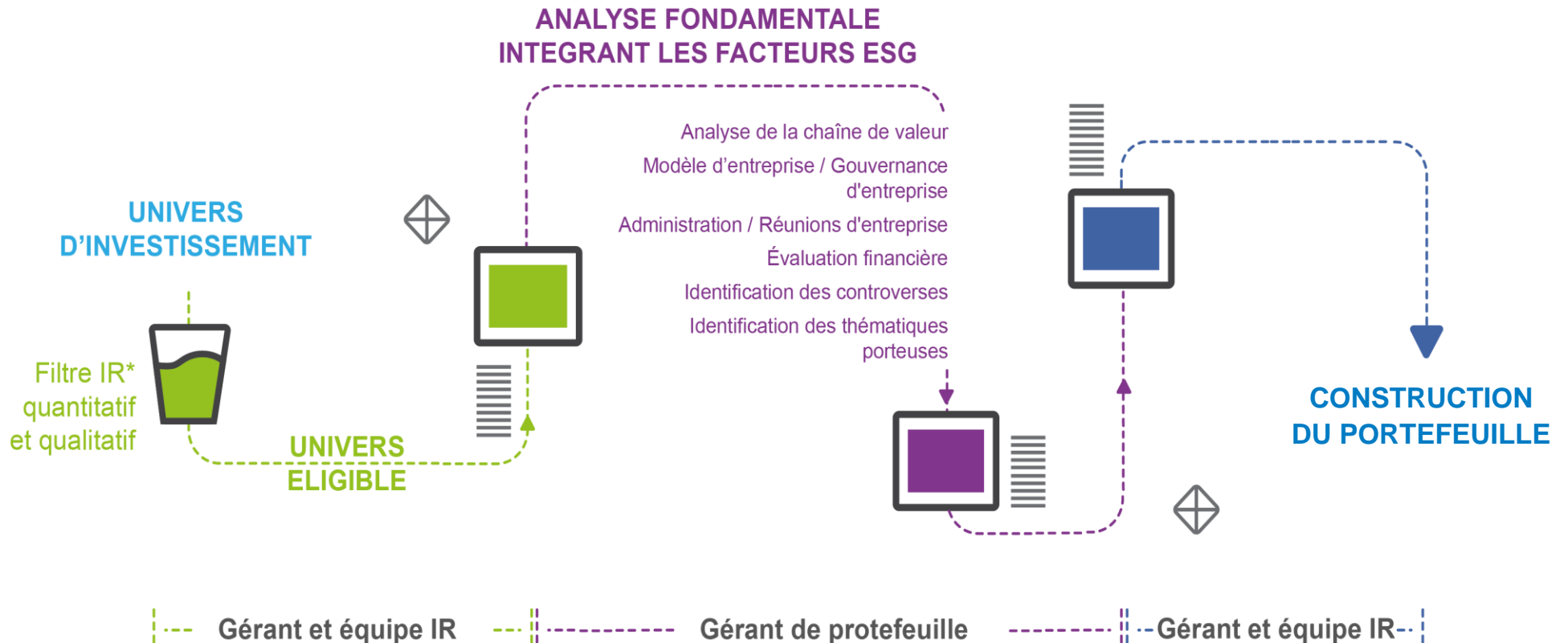
RI SEARCH© : notre outil d'analyse ESG

Un outil puissant pour l'analyse, le scoring et le reporting



Intégration ESG dans le processus d'investissement

Illustration pour les fonds "Best in class"



Centre d'excellence IR* et Impact

Une équipe de recherche dédiée et expérimentée

Analyse ESG

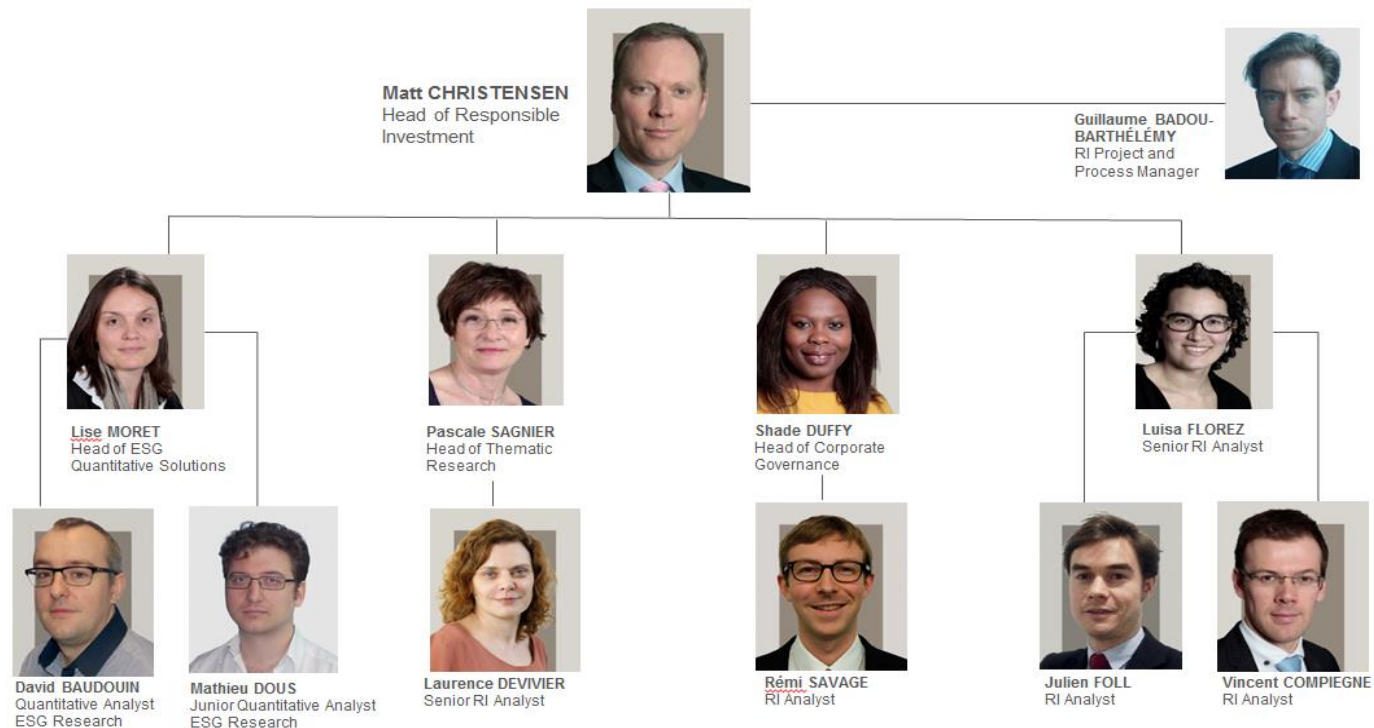
- Notation ESG des titres détenus en portefeuille
- Mesure d'indicateurs clés de performance ESG comme l'empreinte carbone
- Convictions ESG au travers de rapport d'analyse ESG sur les entreprises et de recherche thématique
- Suivi des controverses

Actionnariat et Engagement

- Exercice des droits de vote
- Dialogue avec les entreprises sur des sujets de préoccupations ESG pour inciter aux bonnes pratiques

Centre d'excellence RI et Impact

Une équipe de 15 professionnels RI



Shiblee ALAM
Wholesale strategist



Raya BENTCHIKOU
Wholesale strategist

PRODUCT SPECIALISTS



Matthieu Maronnet

INGÉNIEUR DE PORTEFEUILLE

Centre d'excellence RI et Impact

Une large couverture de classes d'actifs

Illustrations : solutions et strategies

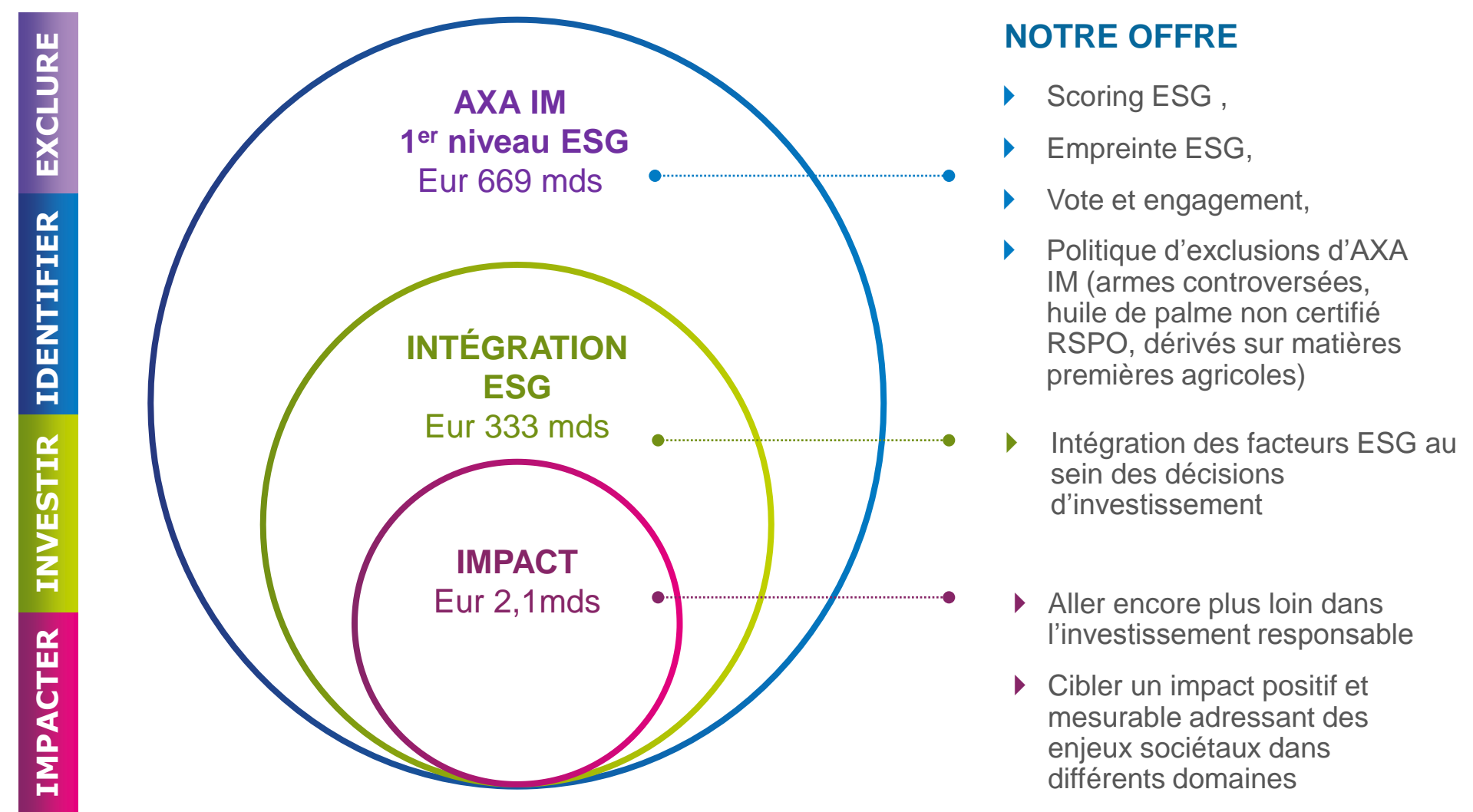
Equity	Fixed Income	Multi Asset	Alternatives
<ul style="list-style-type: none">▶ Intégration des critères ESG dans l'analyse fondamentale▶ Stratégies d'investissement ESG Smart Beta actions▶ Gestions actives thématiques ESG (ex: Human Capital)	<ul style="list-style-type: none">▶ Intégration ESG sur les obligations d'entreprises▶ Intégration ESG sur les obligations d'Etat▶ Stratégies d'investissement ESG Smart Beta crédit▶ Intégration ESG sur les fonds monétaires▶ Intégration ESG sur le segment High Yield▶ Fonds ESG thématiques (ex : Obligations vertes)	<ul style="list-style-type: none">▶ Stratégies ESG diversifiées▶ Stratégies ESG actions/crédit	<ul style="list-style-type: none">▶ Private Equity par le biais de la stratégie d'investissement Impact▶ Actifs réels

▶ L'investissement responsable, une tendance de fond

▶ L'investissement responsable avec AXA IM

▶ **Notre offre**

Notre offre en Investissement responsable



Gamme de fonds ouverts intégrant les critères ESG

Accès à un large spectre de classes d'actifs et des gestions thématiques

	AXA Trésor Court Terme***	Label Euro Obligations	AXA WF Planet Bonds*	Label Europe Actions**	AXA WF Human Capital*
Catégorie	Monétaire	Obligations Aggregate	Obligations Aggregate	Actions	Actions petite capitalisations
Zone géo	Europe	Euro	Globale	Europe	Europe
Encours	€632	€324	€69	€129	€372
Lancement	1995	2002	2015	2002	2007
Echelle SRRI	1/7	3/7	3/7	6/7	6/7
Reporting ESG					
Thématique			Financement projets environnementaux		Capital humain

Sources AXA IM au 11/03/2016, chiffres non audités.

*Nom complet des fonds : AXA World Funds Planet Bonds, AXA World Funds Framlington Human Capital.

Le fonds AXA WF Planet Bonds n'est pas labélisé mais intègre des critères ESG dans ses décisions d'investissement.

**Egalement disponible AXA WF Framlington Eurozone RI. Les fonds cités ci-dessus dispose tous d'un code de transparence.

*** AXA Trésor Court Terme is managed according to ESG criteria since 2009.

Conclusion

AXA IM, un partenaire de référence en matière d'investissement responsable

AXA IM : une expertise en investissement responsable mise au service de ses clients pour les accompagner face aux enjeux ESG

AXA IM, un acteur reconnu de l'Investissement Responsable

19 ans

d'expérience dans l'IR*

€ 333 mds

d'encours intégrant des facteurs **ESG**

8 ans

d'expérience dans l'intégration des facteurs ESG en portefeuille avec notre plateforme d'analyse RI Search ©

4 ans

d'expérience sur le reporting ESG, incluant le changement climatique

Acteur majeur des obligations vertes

Pionnier de l'investissement d'Impact

Annexes

AXA IM – Investissement responsable et impact

Notre approche: Exclure- Identifier – Investir- Impacter

INVESTISSEMENT RESPONSABLE ET IMPACT



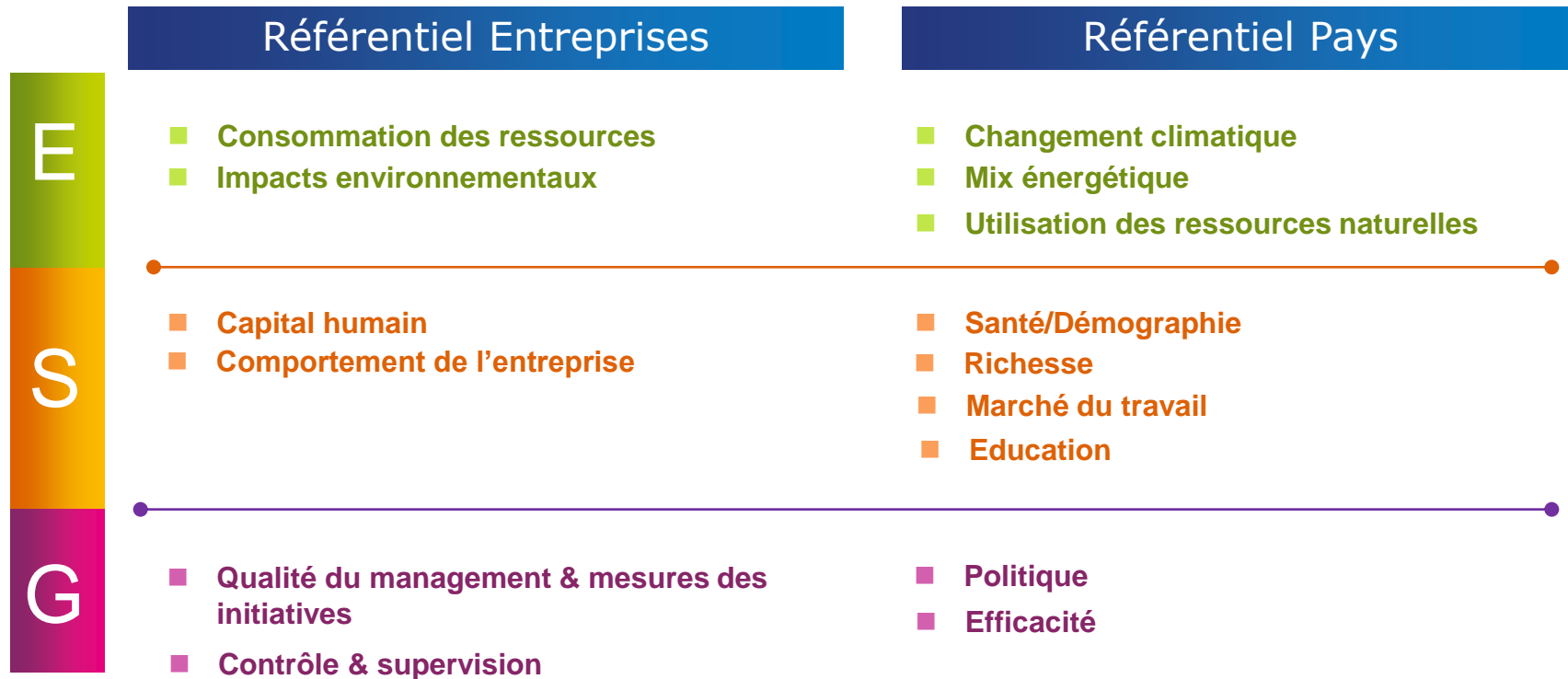
Une gamme de stratégies exhaustives pour s'adapter au mieux à vos objectifs

Notre modèle ESG Entreprises et Pays

Objectif: identifier les enjeux ESG les plus matériels

Notre modèle a été élaboré sur la base de nos analyses fondamentales

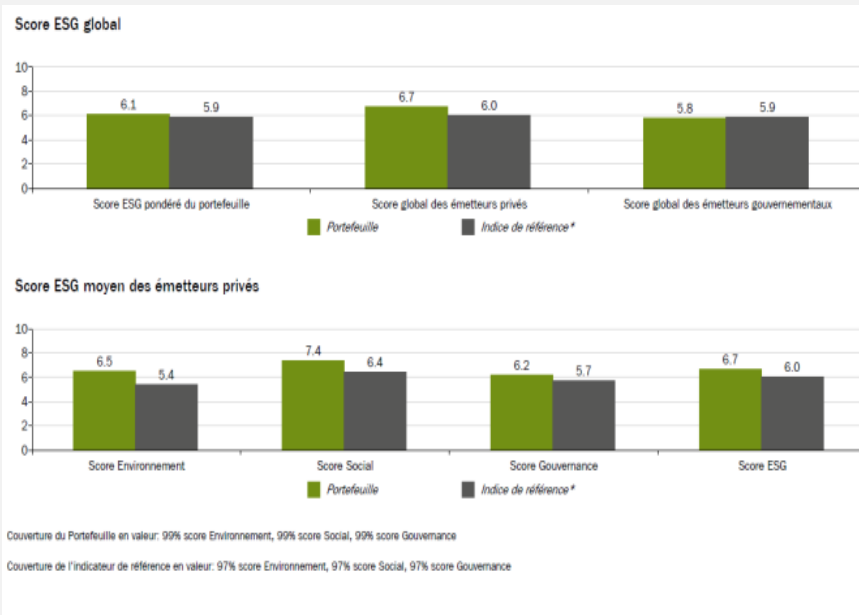
Le poids des critères de chaque facteur E/S/G varie en fonction du secteur considéré



Reporting mensuel ESG et transition énergétique

REPORTING ESG STANDARD MENSUEL*

Mesure de l'exposition aux risques ESG



A titre d'illustration seulement

REPORTING ESG AD HOC*

Mesure des indicateurs clés de performance ESG et spécifiques dus au changement climatique

ESG

ESG KPI

AXA WF Framlington
Human Capital**



Empreinte carbone (en CO2 Tonnes/ Mns \$ de revenus)

177



Intensité hydrique (en m3/Mns \$ de revenus)

5 989



% de membres indépendants siégeant au conseil d'administration

60%



% de femmes siégeant au conseil d'administration

29%

% de capital humain, problèmes liés au comportement en entreprise

0%

Illustration de notre capacité à mesurer l'empreinte carbone sur tous types d'actifs traditionnels

► Mesure de l'intensité carbone des actifs les plus exposés

- Actions
- Obligations *Corporate* (Investment Grade, High Yield)
- Obligations d'Etat

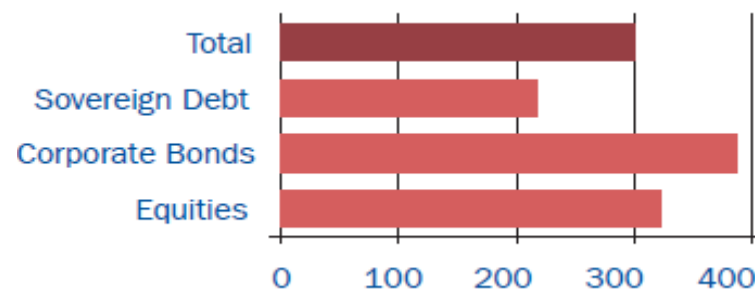
Nous sommes capables de couvrir un large spectre de classes d'actif et ne nous arrêtons pas seulement aux actions

► Méthodologie de calcul d'une empreinte carbone*

- L'empreinte carbone est calculée à partir des émissions carbone de chaque entreprise/pays (scope 1 et 2) et de leur chiffre d'affaire

$$\sum_j \left(\frac{\text{carbon emissions}_j}{\text{revenues}_j} \right) \times \left(\frac{\text{exposure}_j}{\text{asset class exposure}} \right)$$

Empreinte carbone d'un client par classe d'actifs* (t CO2/\$m de chiffre d'affaire)



Empreinte carbone du client par secteur*

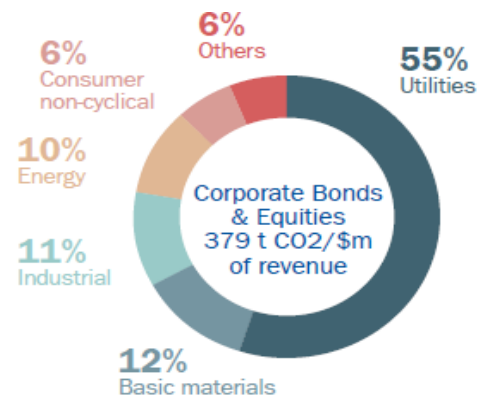


Illustration de nos capacités à intégrer les critères ESG dans les décisions d'investissement

- ▶ En complément de l'empreinte carbone, AXA IM a identifié des **indicateurs clés pour les secteurs les plus émetteurs de CO2** :

Exemple de reporting client

	% Mix énergétique Energies renouvelables	% Mix énergétique Energies fossiles	Intensité CO2 des réserves en hydrocarbure (Tonnes / mns \$ CA)	Empreinte carbone (Tonnes / mns \$ CA)	% CA dérivé du charbon
Portefeuille	39,2%	43,2%	12175	167	12,6%
MSCI EMU*	29,4%	53,0%	10994	210	9,7%

- ▶ Notre analyse qualitative ESG nous permet de vous aider à construire un portefeuille en **sélectionnant, selon nos critères, les entreprises les mieux positionnées** en termes de produits, services et stratégies, **pour accompagner la transition énergétique.**

Entreprise	Secteur d'activité	Critère de sélection	Scoring détaillé
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Equipement Electrique	EFFICACITE ENERGETIQUE	17% EBITDA est exposé à l'efficacité énergétique à travers les activités Building Partner, Infrastructure, Industrie et IT. Emission d'une Green Bond en 2015 où les fonds levés iront directement financer la R&D

* L'Indice MSCI EMU (European Economic and Monetary Union) est composé des valeurs dites « blues chips » (capitalisations larges) des pays de la zone euro.

L'investissement responsable

L'ESG, c'est la "une" que vous voulez éviter



L'investissement responsable

Une mauvaise gestion ESG a un coût

Deepwater Horizon - Désastre environnemental

2010



\$54Md

Avant ce désastre, BP a commis un certain nombre de violations en terme de sécurité et d'environnement sur le sol américain (Alaska, Texas)
Ces incidents ont été révélateurs d'une tendance qui a conduit des analystes ESG à placer BP sur une liste de surveillance avant le scandale.

Renflouement de la banque par le gouvernement

2014



€4,9Md

Suite à la publication de problèmes comptables et les pressions directes de la famille contrôlant le groupe, l'executive chairman de Banco Espírito Santo, Ricardo Espírito Santo Salgado, démissionne. Le gouvernement doit renflouer la banque.

Les analystes ESG ont alerté sur la controverse un mois avant l'évènement.

VW a admis avoir triché sur les tests d'émission du diesel propre.

Depuis Mars 2013, nos analystes ont soulevé un certain nombre de facteurs de risques chez VW comme l'indépendance du board, le manque de transparence, le comportement business et l'utilisation des ressources.

A fin Sept. 2015, le prix de l'action VW avait chuté de plus de 35%, effaçant près de €26 milliards de capitalisation

2015



€26Md

Au-delà du risque de faire la une, **des impacts financiers importants**

L'investissement responsable

Un nombre croissant d'investisseurs convaincus

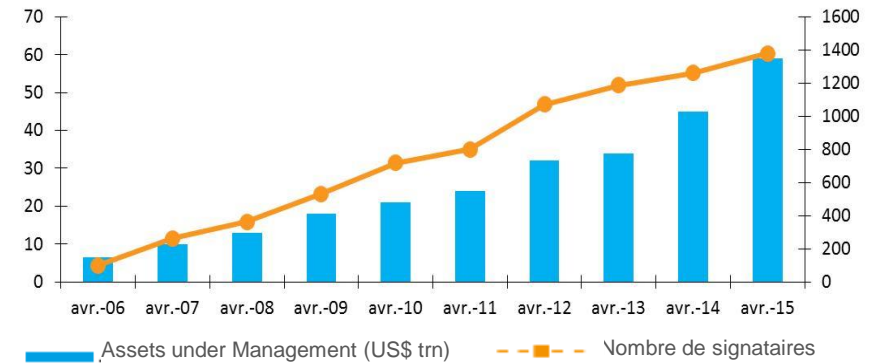
- ▶ Le nombre de signataires des PRI (Principes de l'Investissements responsables), initiative soutenue par l'ONU est en accélération
- ▶ Les signataires comptent des sociétés de gestion tel que Blackrock, AXA IM et des investisseurs tel que les fonds de pension américains ou suédois, le FRR, l'Erafp, le Groupe AXA etc...
- ▶ Les signataires **doivent s'engager** sur **6 Principes de l'Investissement Responsable** :

Stewardship	Intégration ESG	Transparence
Promotion	Collaboration	Reporting ESG

+70% d'augmentation de signataires du PRI de 2011 à 2015*

- ▶ Encours gérés via le PRI: **\$59 trillion**
- ▶ La croissance est liée à des investisseurs partout dans le monde

Croissance de l'initiative des « Principles for Responsible Investment » *



AXA Trésor Court Terme

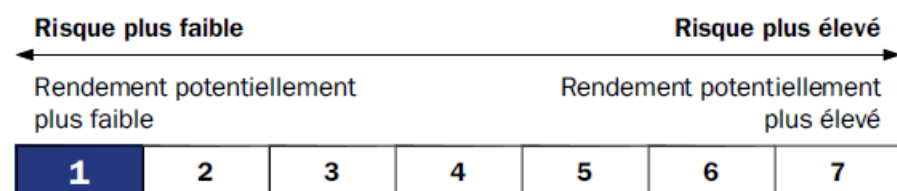
Information légales

Classe de parts : Capitalisation EUR (ISIN : FR0000447823)

Cet OPCVM est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM

La catégorie de parts - Capitalisation EUR (FR0000447823) représente la catégorie de parts - Distribution EUR (FR0000447831)

Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Pourquoi l'OPCVM est-il dans cette catégorie?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à de faibles variations dans des conditions normales de marché, mais pouvant néanmoins engendrer des pertes.

L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition aux marchés monétaires

Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de crédit: Risque que les émetteurs des instruments de dette détenus par l'OPCVM puissent faire défaut ou voir leur qualité de crédit se dégrader, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie: Risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de livraison.

Impact de certaines techniques de gestion telles que la gestion de dérivés: Certaines techniques de gestion comportent des risques spécifiques tels que risques de liquidité, de crédit, de contrepartie, risques liés aux sous-jacents, risques juridiques, de valorisation et opérationnels.

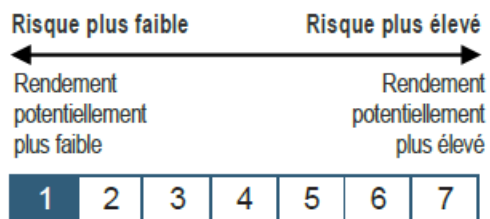
Le recours à ces techniques peut également entraîner/impliquer un levier ayant pour conséquence une amplification des mouvements de marché sur l'OPCVM et pouvant engendrer des risques de pertes importantes.

Source: AXA IM & Key Investor Information Document (KIID). Veuillez consulter le Prospectus pour plus de détails.

AXA Trésor Court Terme

Information légales

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base des performances historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps, et elle peut être différente d'une part du compartiment à l'autre.

La catégorie de risque actualisée peut être consultée sur la version la plus récente du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur, disponible sur demande pour chaque part.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

L'essentiel

Forme juridique	FCP de droit français
Devise du fonds	Euro
Code ISIN part E	FR0000447823
Type de part	Capitalisation
Catégorie Morningstar GIFS	Monétaire court terme
Date de création	20/01/1995
Attribut fiscal	Aucun
Valorisation	Quotidienne
Horizon d'investissement	> 1 jour
Frais de gestion fixes maximum	0,50%
Droits d'entrée maximum	1%
Droits de sortie maximum	0%
Société de gestion	AXA Investment Managers Paris
Gestionnaire financier par délégation	AXA Investment Managers Paris

AXA World Funds – Planet Bonds

Information légales

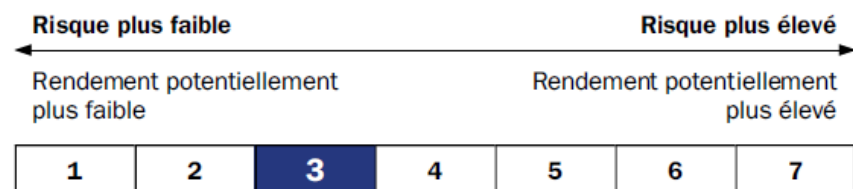
Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'actions : AXA World Funds - Planet Bonds I Capitalisation EUR (ISIN : LU1280196426)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

La Classe d'actions I Capitalisation EUR (LU1280196426) représente la Classe d'actions I Distribution EUR (LU1300811699).

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base des performances historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risques additionnels

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents.

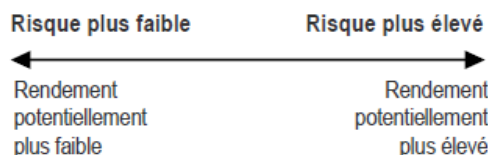
L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

Source: AXA IM & Key Investor Information Document (KIID). Veuillez consulter le Prospectus pour plus de détails.

AXA World Funds – Planet Bonds

Information légales

Profil de risque rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie de risque est calculée sur la base des performances historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risques additionnels : risque de crédit, risque opérationnel, risque de contrepartie, impact des techniques telles que les produits dérivés

Veuillez-vous référer au prospectus pour une description complète des risques..

L'essentiel

Objectif d'investissement	Visé à générer des revenus et des plus-values en investissant dans des emprunts d'État ou d'entreprise de qualité investment grade à moyen terme.
Horizon d'investissement	3 ans
Zone géographique	Global
Univers d'investissement	Le compartiment investi principalement dans des obligations vertes (visant à financer des projets environnementaux)
Date de création	07/10/2015
Forme juridique	Compartiment d' AXA World Funds*, SICAV Luxembourgeoise
Devise de référence	EUR
Type de part	Capitalisation
Valorisation	Quotidienne
Souscription / Rachat	Inconnu, quotidiennement (J) avant 15h00 (CET)
Règlement	J+3 jours ouvrés
Société de gestion	AXA Funds Management S.A. (Luxembourg)**
Gestionnaire financier	AXA Investment Managers Paris***
Dépositaire	State Street Bank Luxembourg S.C.A.

Informations pratiques

Part	A	E	F	I
Type d'investisseur	Tout investisseur	Tout investisseur	Tout investisseur	Investisseur institutionnel
Code ISIN	LU1280195964		LU1280196269	LU1280196269
(Capitalisation)	EUR	EUR	EUR	EUR
Souscription minimale	Aucun	Aucun	100 000	5 000 000
Investissement ultérieur minimal	Aucun	Aucun	5 000	1 000 000
Frais fixe max	3.00%	None	2.00%	Aucun
Frais de rachat max	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Frais de gestion max	0.75%	0.75%	0.60%	0,40%
Frais de gestion réels	0.75%	0.75%	0.45%	0,40%
Frais de distribution max	Aucun	0.50%	Aucun	Aucun

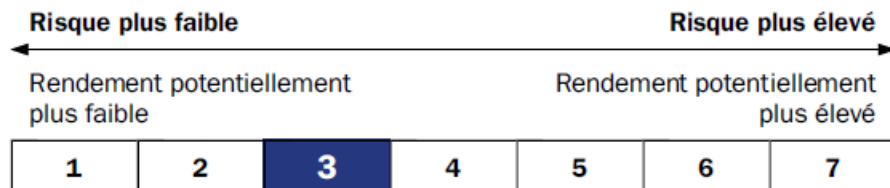
Label Euro Obligations

Information légales

Classe de parts : I Capitalisation et/ou Distribution EUR (ISIN : FR0010915173)

Cet OPCVM est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM

Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Pourquoi l'OPCVM est-il dans cette catégorie?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à des variations à la hausse comme à la baisse pouvant engendrer des gains ou des pertes.

L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition aux marchés obligataires libellés en Euro.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de crédit: Risque que les émetteurs des instruments de dette détenus par l'OPCVM puissent faire défaut ou voir leur qualité de crédit se dégrader, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie: Risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de livraison.

Impact de certaines techniques de gestion telles que la gestion de dérivés: Certaines techniques de gestion comportent des risques spécifiques tels que risques de liquidité, de crédit, de contrepartie, risques liés aux sous-jacents, risques juridiques, de valorisation et opérationnels.

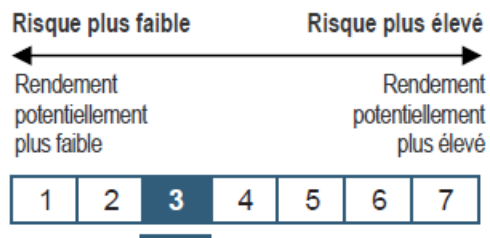
Le recours à ces techniques peut également entraîner/impliquer un levier ayant pour conséquence une amplification des mouvements de marché sur l'OPCVM et pouvant engendrer des risques de pertes importantes.

Source: AXA IM & Key Investor Information Document (KIID). Veuillez consulter le Prospectus pour plus de détails.

Label Euro Obligations

Information légales

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base des performances historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps, et elle peut être différente d'une part du compartiment à l'autre.

La catégorie de risque actualisée peut être consultée sur la version la plus récente du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur, disponible sur demande pour chaque part.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

L'essentiel

Forme juridique	FCP de droit français
Devise du fonds	Euro
Code ISIN part E	FR0010915173
Type de part	Capitalisation / Distribution
Catégorie Morningstar GIFS	Obligations EUR
Date de création	22/07/2002
Attribut fiscal	Aucun
Valorisation	Quotidienne
Horizon d'investissement	> 3 ans
Frais de gestion fixes maximum	0,80%
Droits d'entrée maximum	3%
Droits de sortie maximum	0%
Société de gestion	AXA Investment Managers Paris
Gestionnaire financier par délégation	AXA Investment Managers Paris

Source: AXA IM & Key Investor Information Document (KIID). Veuillez consulter le Prospectus pour plus de détails.

AXA World Funds – Framlington Human Capital

Information légales

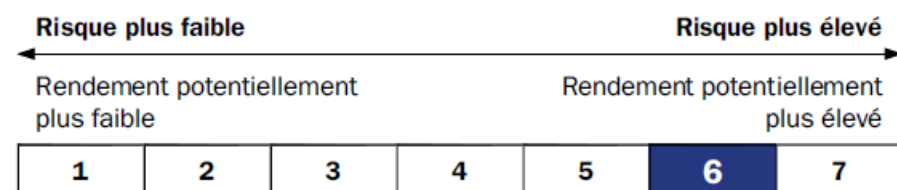
Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'actions : AXA World Funds - Framlington Human Capital F Capitalisation EUR (ISIN : LU0316219095)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

La Classe d'actions F Capitalisation EUR (LU0316219095) représente la Classe d'actions F Distribution EUR (LU0372523109).

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base des performances historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui peuvent être sujets à des variations soudaines et significatives, ce qui peut engendrer d'importants gains ou pertes.

Risques additionnels

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents.

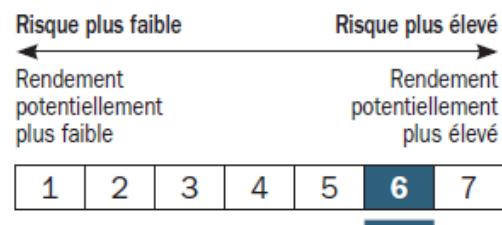
L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

Source: AXA IM & Key Investor Information Document (KIID). Veuillez consulter le Prospectus pour plus de détails.

AXA World Funds – Framlington Human Capital

Information légales

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base des performances historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps, et elle peut être différente d'une part du compartiment à l'autre.

La catégorie de risque actualisée peut être consultée sur la version la plus récente du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur, disponible sur demande pour chaque part.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

L'essentiel

Objectif d'investissement	Croissance à long terme du capital
Horizon d'investissement	8 ans
Zone géographique	Zone euro
Univers d'investissement	Actions émises par des petites et moyennes entreprises présentant une performance en gestion du capital humain supérieure à la moyenne et domiciliées ou cotées en Europe
Date de création	29 octobre 2007
Forme géographique	Sous-compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois AXA World Funds*
Devise de référence	EUR
Type de part	Capitalisation
Valorisation	Quotidienne
Souscription / Rachat	Cours inconnu, quotidiennement (J) avant 15h00 (CET)
Règlement	J+3 jours ouvrés
Société de gestion	AXA Funds Management S.A. (Luxembourg)**
Gestionnaire financier	AXA Investment Managers Paris***
Dépositaire	State Street Bank Luxembourg S.C.A.

Informations pratiques

Part	A	F	I
Type d'investisseur	Tout investisseur	Tout investisseur	Investisseurs institutionnels
Code ISIN (Capitalisation) EUR	LU0316218527	LU0316219095	LU0316219251
Montant de souscription minimale	Aucun	100 000	5 000 000
Investissement ultérieur minimal	Aucun	5 000	1 000 000
Frais fixes max	5.50%	2.00%	Aucun
Frais de rachat max	Aucun	Aucun	Aucun
Frais de gestion max	2.00%	1.0%	0.80%
Frais de gestion réels	2.00%	0.90%	0.80%
Frais de distribution max	Aucun	0.75%	Aucun

Veillez vous référer au Prospectus pour plus de détails sur les autres catégories de parts disponibles

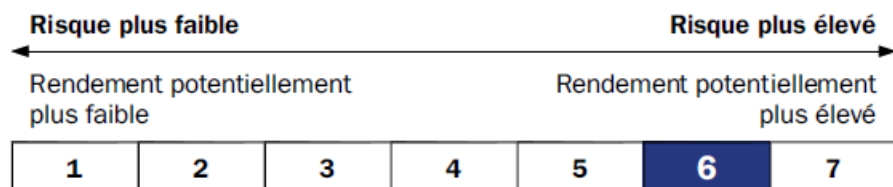
Label Europe Actions

Informations légales

Classe de parts : S Capitalisation et/ou Distribution EUR (ISIN : FR0007073713)

Cet OPCVM est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM

Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Pourquoi l'OPCVM est-il dans cette catégorie?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments qui peuvent faire face à des fluctuations rapides et significatives pouvant engendrer des gains ou pertes importants.

L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition aux marchés actions internationales.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de crédit: Risque que les émetteurs des instruments de dette détenus par l'OPCVM puissent faire défaut ou voir leur qualité de crédit se dégrader, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie: Risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de livraison.

Impact de certaines techniques de gestion telles que la gestion de dérivés: Certaines techniques de gestion comportent des risques spécifiques tels que risques de liquidité, de crédit, de contrepartie, risques liés aux sous-jacents, risques juridiques, de valorisation et opérationnels.

Le recours à ces techniques peut également entraîner/impliquer un levier ayant pour conséquence une amplification des mouvements de marché sur l'OPCVM et pouvant engendrer des risques de pertes importantes.

Source: AXA IM & Key Investor Information Document (KIID). Veuillez consulter le Prospectus pour plus de détails.

Informations importantes

Avertissement (1)

Ce document est destiné exclusivement aux clients professionnels au sens de la Directive MIF (Directive 2004/39/CE).

Ce document promotionnel est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni une proposition, ni un conseil ou une incitation à l'investissement ou à l'arbitrage. Il a été établi sur la base d'informations, projections, estimations, anticipations et hypothèses qui comportent une part de jugement subjectif. Compte tenu du caractère subjectif des analyses et jugements précités, il convient de souligner que les informations, projections, estimations, anticipations, hypothèses et/ou opinions éventuelles ne sont pas nécessairement utilisées ou suivies par les équipes de gestion d'AXA IM ou de leurs affiliés qui agissent en fonction de leurs propres convictions et dans le respect de l'indépendance des fonctions au sein de la société. Notamment, ces données n'ont pas toutes été auditées par le Commissaire aux comptes.

En outre, du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document peuvent n'être que partielles. Elles sont susceptibles d'être modifiées sans préavis et AXA Investment Managers Paris n'est pas tenu de les mettre à jour systématiquement.

Aucune décision financière ne devrait être prise sur la seule base des informations fournies dans ce commentaire. La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations. Préalablement à toute souscription, l'investisseur doit prendre connaissance du prospectus mis à disposition sur simple demande et sa prise de décision doit se baser sur les informations contenues dans ce prospectus. Toute reproduction partielle ou totale des informations ou du document est interdite.

Lors de sa prise de décision d'investissement, il est recommandé à l'investisseur d'avoir recours à des conseillers financiers, comptables, fiscaux et légaux qui lui fourniront leur propre évaluation des risques, performances ou tout autre conseil. AXA Investment Managers n'offre pas aux investisseurs de tels conseils financiers, fiscaux, légaux ou autres.

Les prévisions établies, le cas échéant, dans ce document ne constituent pas un indicateur fiable quant aux performances futures. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les graphes, graphiques, courbes ou diagrammes sont donnés à titre purement illustratif.

Certaines de ces données ont été établies sur la base d'informations rendues publiques par les fournisseurs officiels de statistiques économiques, et de marché. En fonction de la date d'édition, les informations présentées peuvent être différentes des données actualisées.

Ce document ne peut pas être dissocié de la présentation générale des caractéristiques du fonds cité, et notamment de ses objectifs d'investissement et de ses frais et risques associés. Pour plus de détails, veuillez-vous référer au Document d'Information Clés pour l'Investisseur et au prospectus, disponibles sur simple demande.

Les destinataires de ce document s'engagent à ce que l'utilisation des informations y figurant soit limitée à la seule évaluation de leur intérêt propre en considération des stratégies visées. Toute reproduction partielle ou totale des informations ou du document est soumise à une autorisation préalable expresse de la Société.

Informations importantes

Avertissement (2)

Ce document est destiné exclusivement aux clients professionnels au sens de la Directive MIF (Directive 2004/39/CE).

MSCI : Ni MSCI ni aucun autre tiers impliqué dans ou associé à la composition, au calcul ou à la création des données MSCI ne font aucune déclaration ni n'offrent aucune garantie expresse ou implicite quant à ces données (ou aux conséquences de leur utilisation), et l'ensemble desdits tiers décline expressément par les présentes toute responsabilité concernant l'originalité, l'exactitude, l'exhaustivité, la conformité de tout ou partie de ces données. Sans limitation de ce qui précède, MSCI, ses filiales ou tout autre tiers impliqué dans ou associé à la composition, au calcul ou à la création des données ne sauraient en aucun cas être tenus pour responsables d'aucuns dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris les pertes encourues) même si l'éventualité de ces dommages leur a été signifiée. Toute reproduction ou distribution des données MSCI est interdite, sauf consentement exprès et écrit de MSCI.

AXA World Funds - Planet Bonds, AXA World Funds - Framlington Human Capital sont des compartiments de la SICAV de droit luxembourgeois AXA WORLD FUNDS. Nous vous invitons à vérifier avec la société de gestion sur son site internet : www.axa-im-international.com, la liste des pays de commercialisation des OPCVM.

AXA Trésor Court Terme, Label Europe Actions et Label Euro Obligations sont des FCP de droit français. Ces fonds sont autorisés à la commercialisation en France. Nous vous invitons à vérifier avec la société de gestion sur son site internet www.axa-im.fr, la liste des pays de commercialisation des OPCVM.

AXA WORLD FUNDS domiciliée au 49 avenue J.F Kennedy L-1855 Luxembourg est une SICAV Luxembourgeoise UCITS IV agréée par la CSSF, enregistrée au registre du commerce sous la référence RC Luxembourg B-63. 116.

AXA Funds Management, Société anonyme au capital de 423.301,70 Euros, domiciliée au 49, Avenue J. F. Kennedy L-1855 Luxembourg est une société de gestion de droit Luxembourgeois agréée par la CSSF, enregistrée au registre du commerce sous la référence RC Luxembourg B 32 223RC.

AXA Investment Managers Paris – « Cœur Défense » Tour B – La Défense 4 – 100, Esplanade du Général De Gaulle – 92400 Courbevoie. Société de gestion de portefeuille titulaire de l'agrément AMF N° GP 92008 en date du 7 avril 1992 S.A au capital de 1 384 380 euros immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 353 534 506.

Rédacteur : AXA Investment Managers Paris.

Table ronde III



Débat autour des modes de financement de l'économie : dette privée, Fonds de loans, certificats mutualistes...

Avec le témoignage de Romain DURAND, Responsable des investissements de SHAM.

- ZENCAP AM : Victoire BLAZSIN, Directeur général
- AXA IM : Déborah SHIRE, Responsable de la gestion crédit structuré

Modérateur : Christophe OLLIVIER, Directeur du SFG

Ce document est destiné exclusivement aux clients professionnels au sens de la Directive MIF (Directive 2004/39/CE).

STRUCTURED FINANCE



Prêts aux entreprises : financement de l'économie réelle

Juin 2016

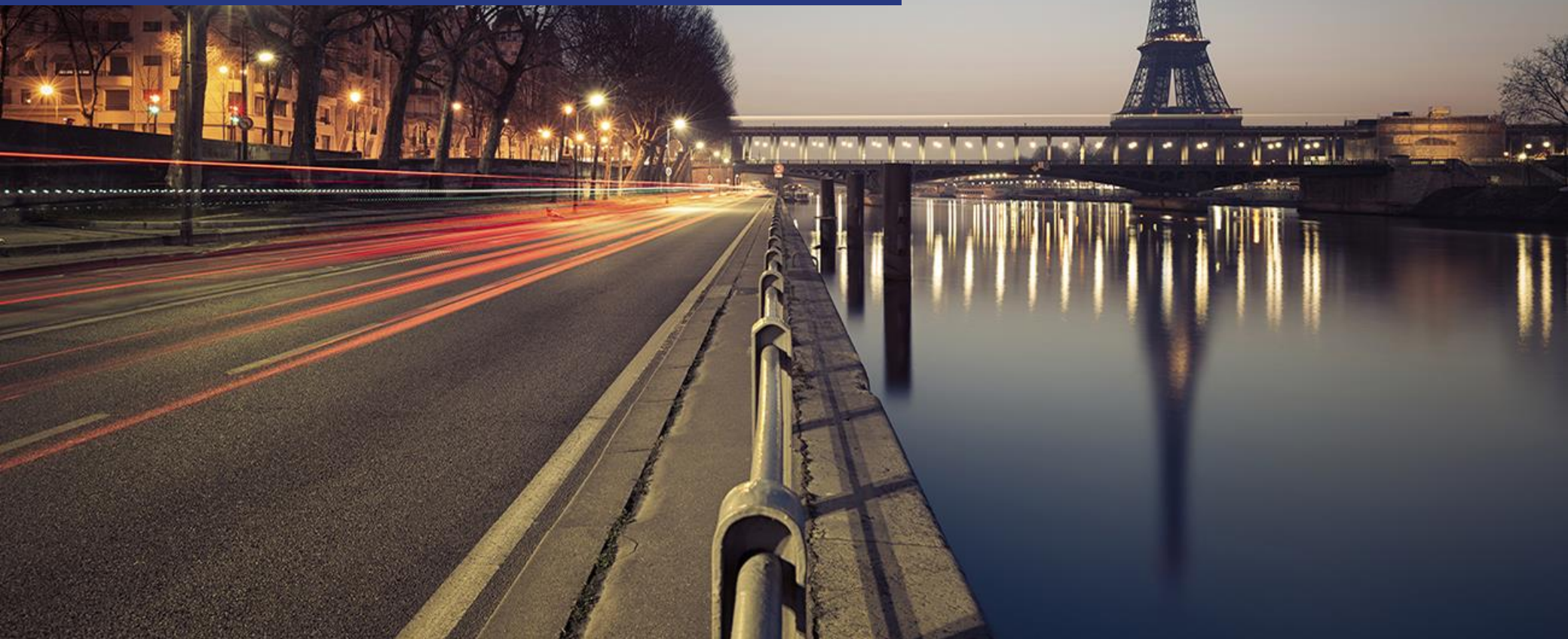
Deborah Shire, Head of Structured Finance, AXA IM



À des fins de discussions seulement
Informations strictement privées et confidentielles
Document destiné exclusivement à des clients professionnels
Distribution de ce document aux tiers strictement interdite

Prêts aux entreprises

Définition et positionnement de la classe d'actifs



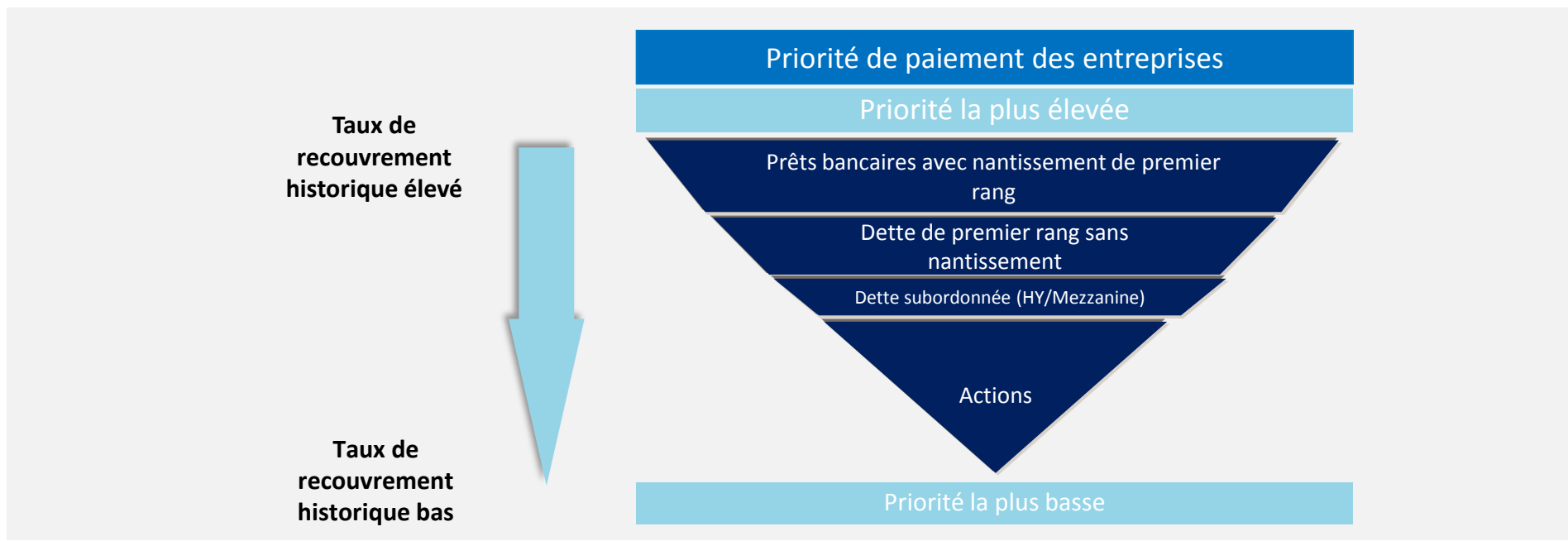
Prêts aux entreprises

Définition et caractéristiques principales

Les prêts aux entreprises et les Obligations à haut rendement

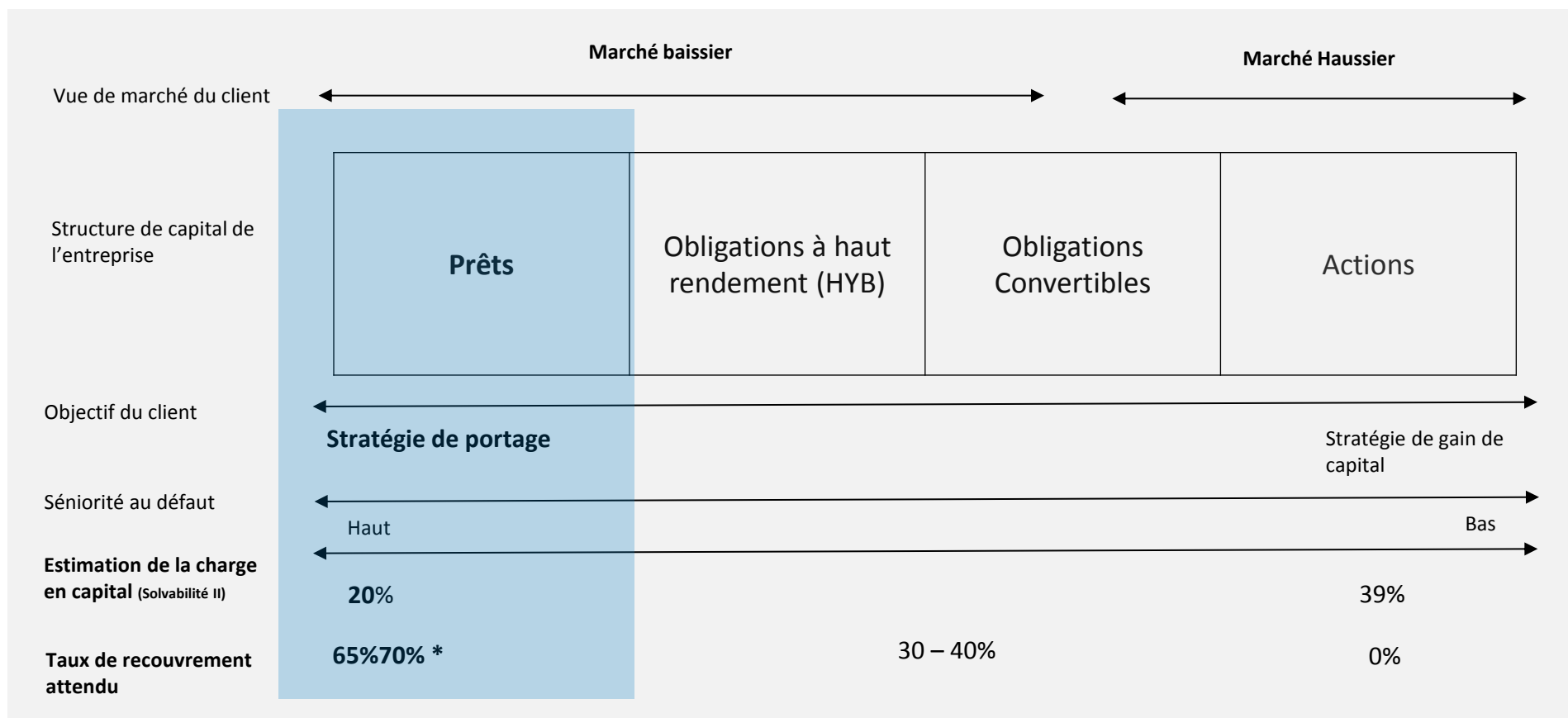
Prêt	Risque de crédit basé sur la capacité de l'emprunteur à générer des cash-flows et à se refinancer	Nantissement par des actifs physiques et/ou des parts des emprunteurs	Taux Flottant Marge + Euribor remboursable par anticipation à tout moment au pair	Durée de vie moyenne d'environ 3 à 5 ans	Covenants de protection (sur le levier, couverture de cash-flows, dette additionnelle, dividendes, etc...)
Obligation à haut rendement		Habituellement non garanti, souvent subordonné	Taux Fixe remboursable par anticipation à des conditions spécifiques après un certain temps	Durée de vie moyenne de 7 à 10 ans	Habituellement pas de Covenants

Actif de dette d'entreprise le plus sénior



Prêts aux entreprises

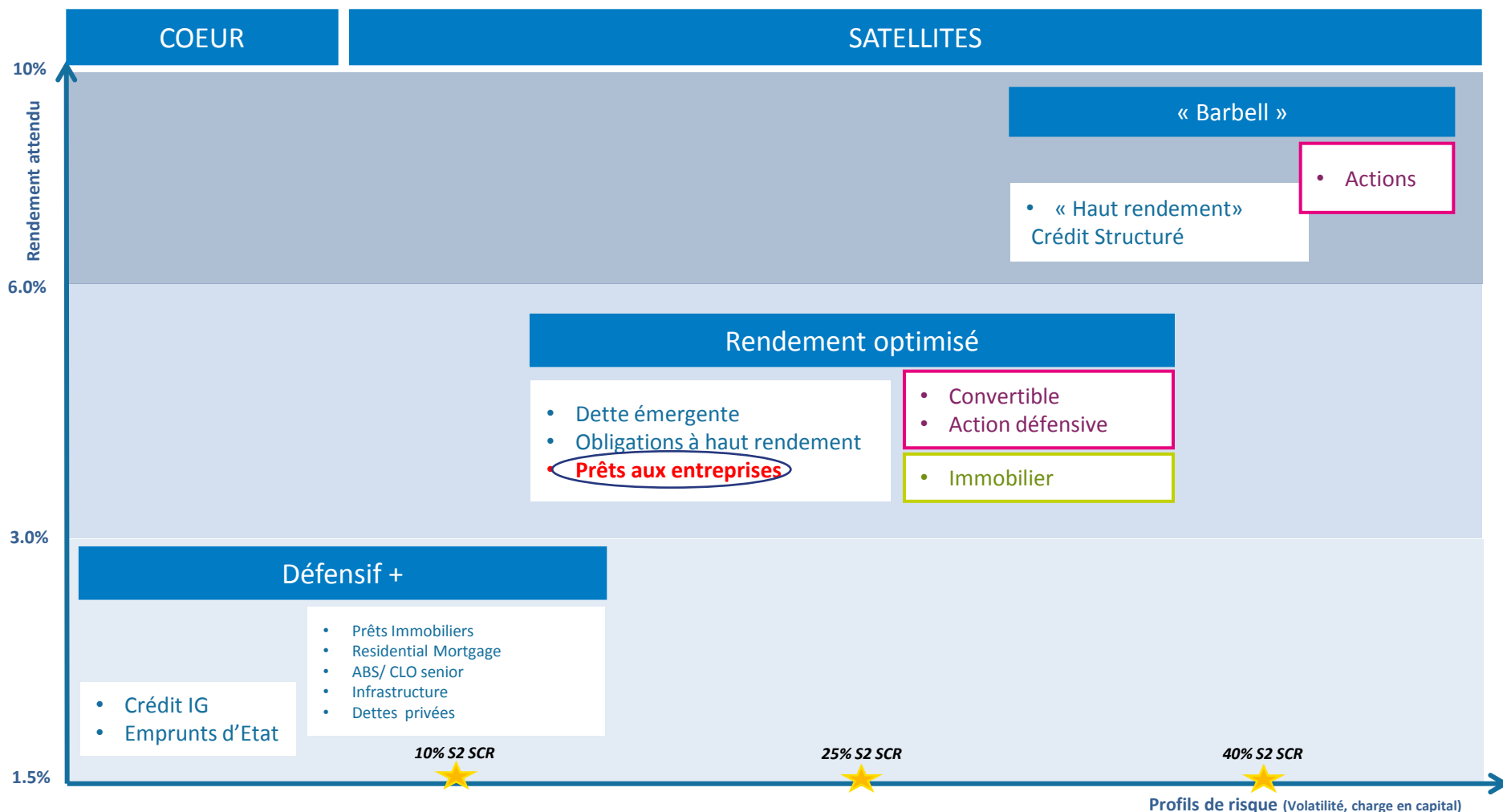
Positionnement au sein du bilan des entreprises



* Ce recouvrement attendu est basé sur l'étude privée de Moody's en 2014 sur le recouvrement de prêt bancaire depuis 1985

Hiérarchie des Actifs

Où se situent les prêts aux entreprises dans l'univers de crédit



Source AXA IM. Les rendements attendus sont indicatifs et fournis uniquement à des fins d'information. AXA IM ne garantit pas que le rendement sera atteint. Les résultats réels peuvent varier et les écarts peuvent être importants. Vous êtes prié de consulter la section Informations Importantes à la fin de cette présentation qui contient les clauses de non-responsabilité spécifiques en ce qui concerne l'estimation de la charge en capital Solvabilité II (Source AXA IM Recherche Interne Décembre 2013). L'estimation de la charge en capital Solvabilité 2 est basée sur un ensemble d'hypothèses spécifiques. AXA IM ne fait aucune déclaration au sujet de ces hypothèses et ne garantit pas que les calculs peuvent ou seront réalisés. AXA IM décline expressément toute responsabilité pour ce calcul. Source Recherche interne AXA IM Décembre 2013. À titre indicatif seulement.

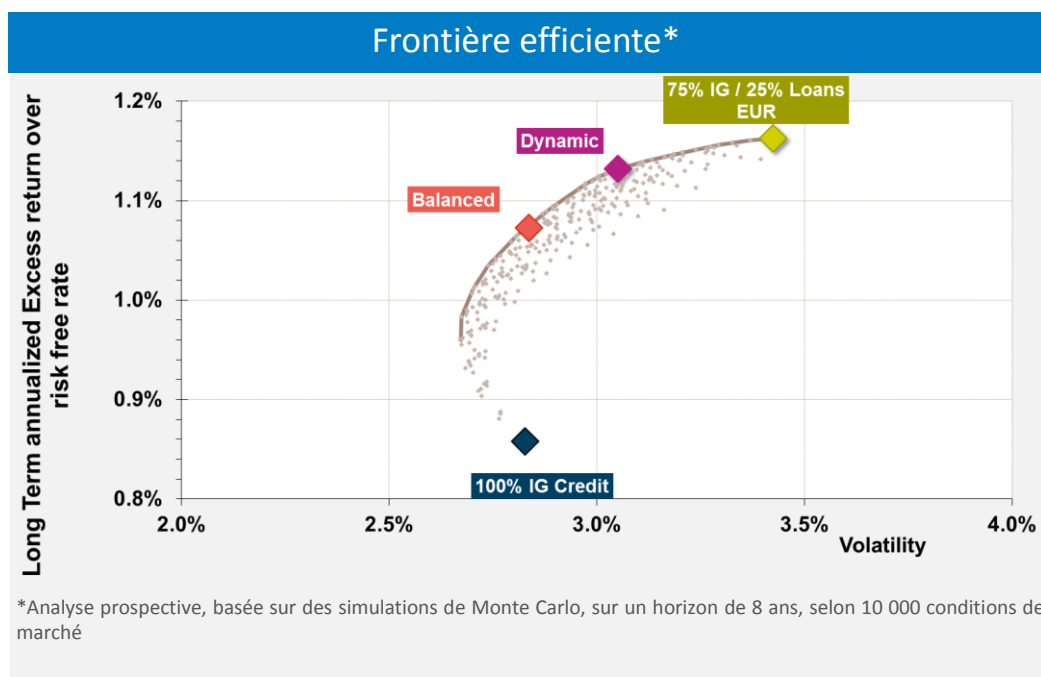
Cible d'allocation d'actifs

Rôle diversifiant des prêts aux entreprises

Deux portefeuilles efficaces avec des objectifs différents

Equilibré: Diversification vers les nouvelles classes d'actifs, permettant d'améliorer le rendement sans augmenter le profil de risque

Dynamique: Diversification principalement vers les prêts aux entreprises, dans le but d'augmenter le rendement tout en acceptant d'augmenter le profil de risque



Allocations

	100% Credit IG	Balanced	Dynamic
Credit IG EUR	100%	80%	75%
High Yield	0%	7.5%	10%
Loans US	0%	7.5%	7.5%
Loans EUR	0%	5%	7.5%
Rendement annualisé espéré long terme	0.86%	1.07%	1.13%
Volatilité	2.8%	2.8%	3.1%
Ratio de Sharpe*	30.3%	37.8%	37.1%
VaR 95% 1 an	-4.1%	-4.2%	-4.7%
SCR marché**	8.0%	11.1%	11.9%

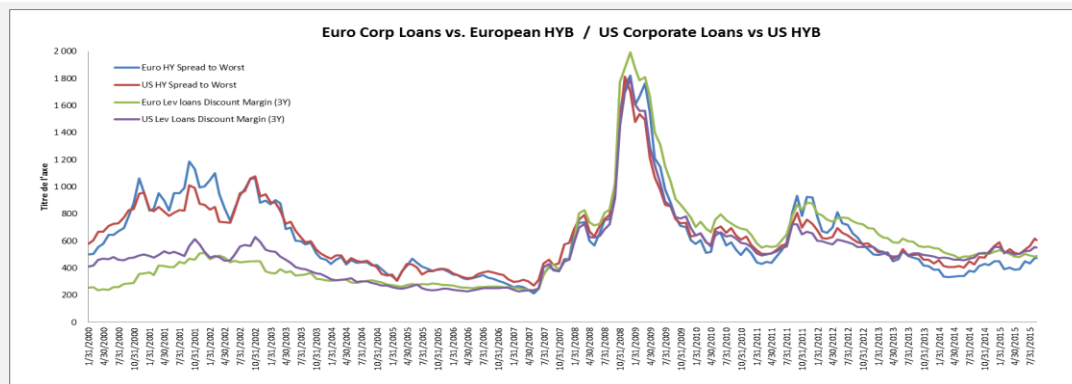
** Exigences en fonds propres estimées par AXA IM selon Solvabilité II. Documentation Juridique – Novembre 2014. Pas de risque de taux d'intérêt ni de risque de change pris en compte pour le calcul de charge en capital

L'allocation optimale pour les prêts aux entreprises se situe à [3-5] * % de l'allocation de crédit d'un assureur donné

* Sur la base d'une allocation totale au crédit de 40 %

Comparaison avec les obligations à haut rendement

Les prêts aux entreprises suivent la même tendance que les obligations à haut rendement (HYB)



- ▶ **Le rendement** des prêts aux entreprises est comparable à celui des obligations à haut rendement (HYB) - au 30 avril 2016 : Le spread to worst des HYB Européens se situe à **567bps** (indice CS Euro HYB Index) vs. **Euribor + 567bps** pour la Marge Actuarielle à 3 ans du CS Euro Loan index
- ▶ Nous estimons que l'Europe offre des niveaux de rendement élevés avec une volatilité historique moindre que le marché US car il n'y pas de fonds retail investissant sur les prêts en Europe
- ▶ Volatilité à fin mars 2016 (écart-type annualisé) :

Volatilité mensuelle (annualisée)

Prêts

Obligations à haut rendement (HYB)

Marché Européen

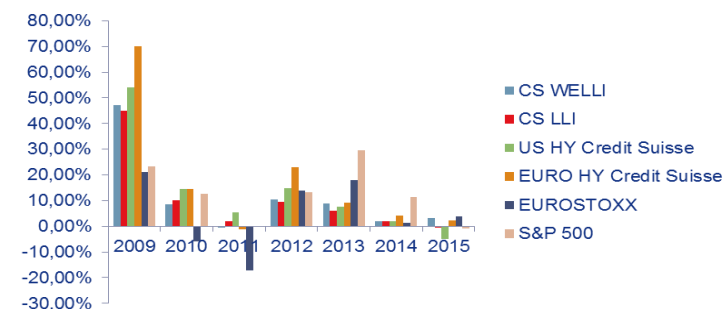
6,78% depuis 1998

11,40% depuis 1998

Principales différences structurelles Prêts / Obligations

	Prêts bancaires de premier rang (Senior Secured Loans)	Obligations à haut rendement (High Yield Bonds HYB)
Paiement	Flottant	Fixe
Séniorité	Plus élevée	Plus basse
Nantissement	Oui	Non
Prépaiement	Oui	Non
Liquidité (US)	Elevée	Elevée
Liquidité (Euro)	Modérée	Modérée
Volatilité	Modérée	Elevée
Documentation	Favorise le prêteur	Standard
Taux de recouvrement	Plus élevé	Plus bas
Temps de règlement	Semaines	Jours

Loan market performance since 2009

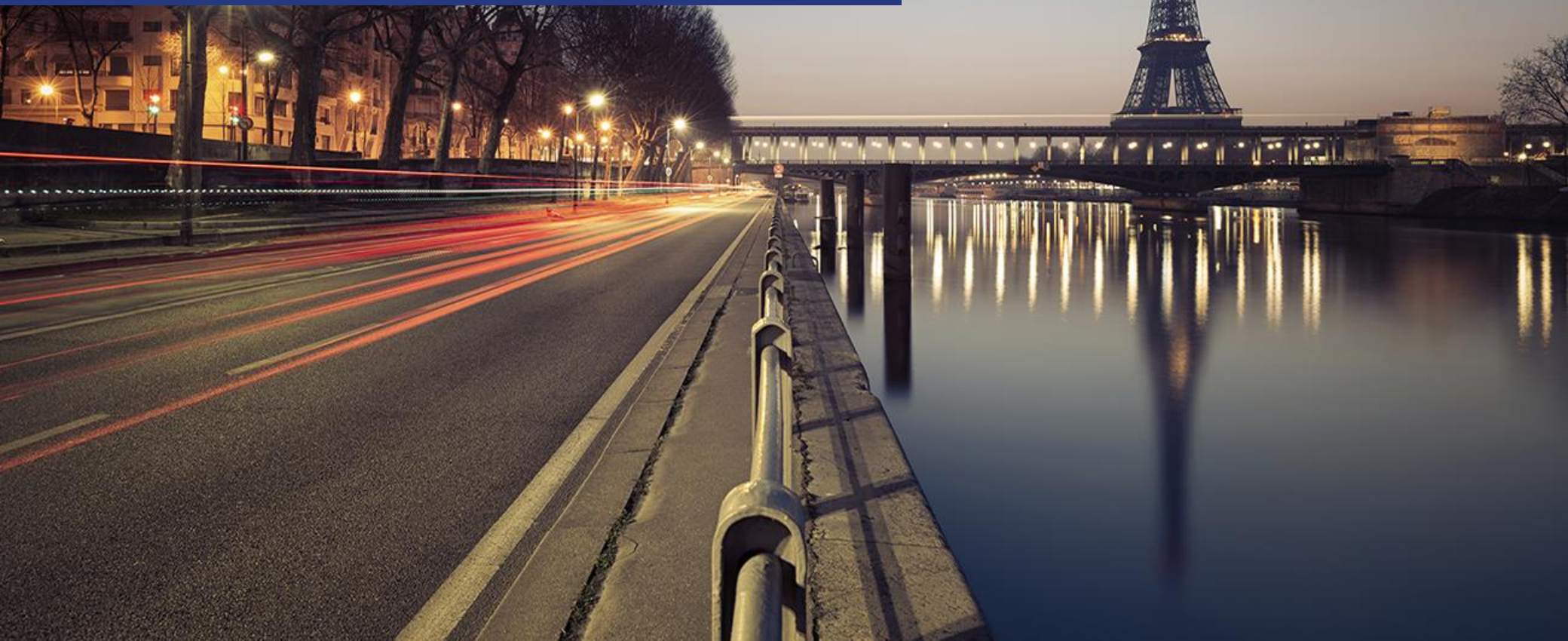


Source Credit Suisse à avril 2016 (the Credit Suisse European and US Index).

Les performances passées ne sont pas nécessairement représentatives des résultats futurs. La performance historique du marché n'est pas un indicateur fiable du comportement futur du marché.

Prêts aux entreprises

Focus sur le marché européen




Focus sur le marché européen

Le marché des prêts aux entreprises: un marché profond et diversifiant

Une taille de marché résiliente d'environ 169 milliard d'euros en Europe

- ▶ Les prêts sont un outil de financement standard utilisés par la plupart des entreprises pour financer leurs projets
- ▶ En Europe, le marché des prêts a été dominé historiquement par les banques
- ▶ Les banques sont encore en phase de désendettement de leur bilan

30 avril 2016 - Credit Suisse Indices (WELLI + LLI)	 PRETS EURO
Taille approximative du marché des prêts institutionnels (valeur faciale)	€169 Milliards
Nombre de prêts	404
Performance 2013	+8.7%
Performance 2014	+2,0%
Performance 2015	+3,1%
Performance 2016	+2,14%
Marge actuarielle à 3 ans	Euribor+567bps
Spread	401bps
Prix de marché moyen	96,36%
Défaut sur les 12 derniers mois (Source : S&P ELLI au 30 avril 2016 - en montant)	1,74%
Emissions primaires 2015	EUR 64 Milliards (40 Milliards institutionnel)
Emissions primaires 2016 YTD	EUR 20,0 Milliards (15,4 Milliards institutionnel)
Emissions primaires covenant lite 2016 YTD	EUR 7,3 Milliards (48 % des prêts institutionnels)
Activité de remboursement de principal des 12 derniers mois	21,09%

Source : Credit Suisse , en date du 30 avril 2016 (WELLI couvrant le marché européen)

Les tendances du marché et les performances historiques ne sont pas des indicateurs fiables du comportement futur du marché

Focus sur le marché européen

Les fondamentaux restent bons

Un niveau d'endettement en dessous du pic de 2006-2007

- ▶ Le niveau de levier moyen en Europe est à fin avril 2016 à 4,6x selon S&P, loin des 6,5x de septembre 2007
- ▶ À fin avril 2016 le niveau de levier senior était de 4,2x

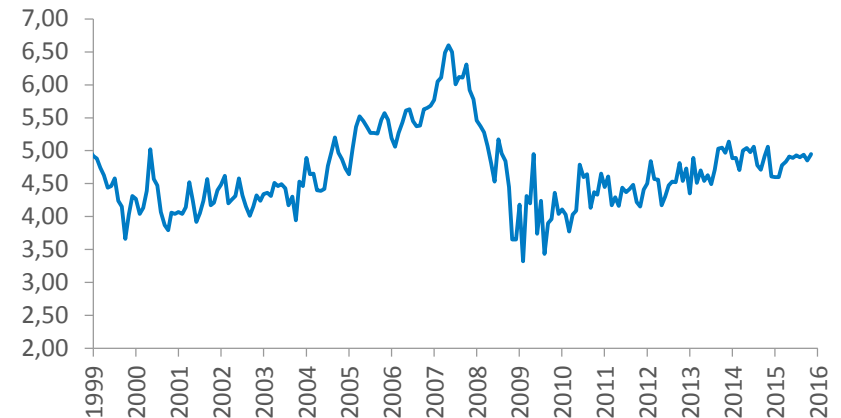
Un niveau de défaut et un % de CCC relativement bas selon S&P

- ▶ 1,69% de taux de défaut sur les 12 derniers mois à fin avril 2016 correspondant à 4 émetteurs dans les secteurs suivants : métal et exploitation minière, services aux entreprises, textile et services financiers.
- ▶ 3,65% de noms avec un rating CCC ou moins

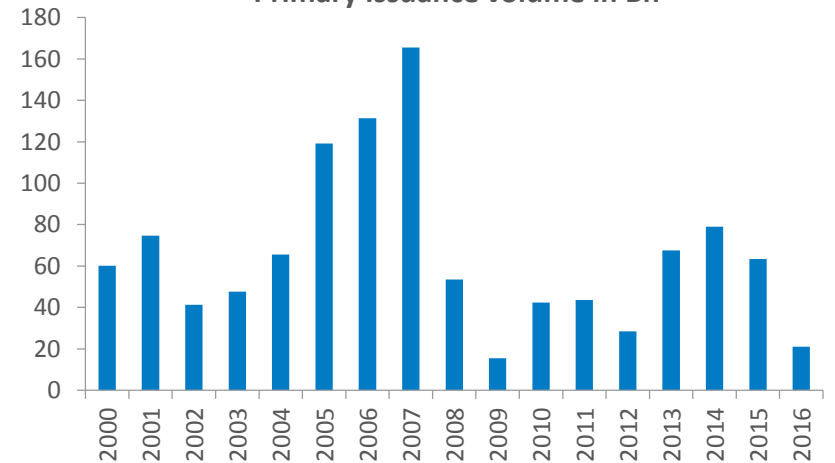
Une reprise progressive du primaire

- ▶ 20 milliards d'émissions primaires sur 2016 à fin avril 2016 sur les prêts contre 12 milliards d'obligations à haut rendement
- ▶ Sur l'année 2015 les émissions de prêts et d'obligations haut rendement étaient similaires à 64 milliards. Le marché anticipe sur 2016 des émissions plus fortes sur les prêts pour les raisons suivantes
 - Plus de volatilité sur le marché obligataire
 - Un assouplissement quantitatif favorables aux émetteurs sur le marché de prêts

Total Debt/EBITDA



Primary Issuance volume in Bn



Source LCD, an offering of S&P Global Market Intelligence, en date du 30 avril 2016

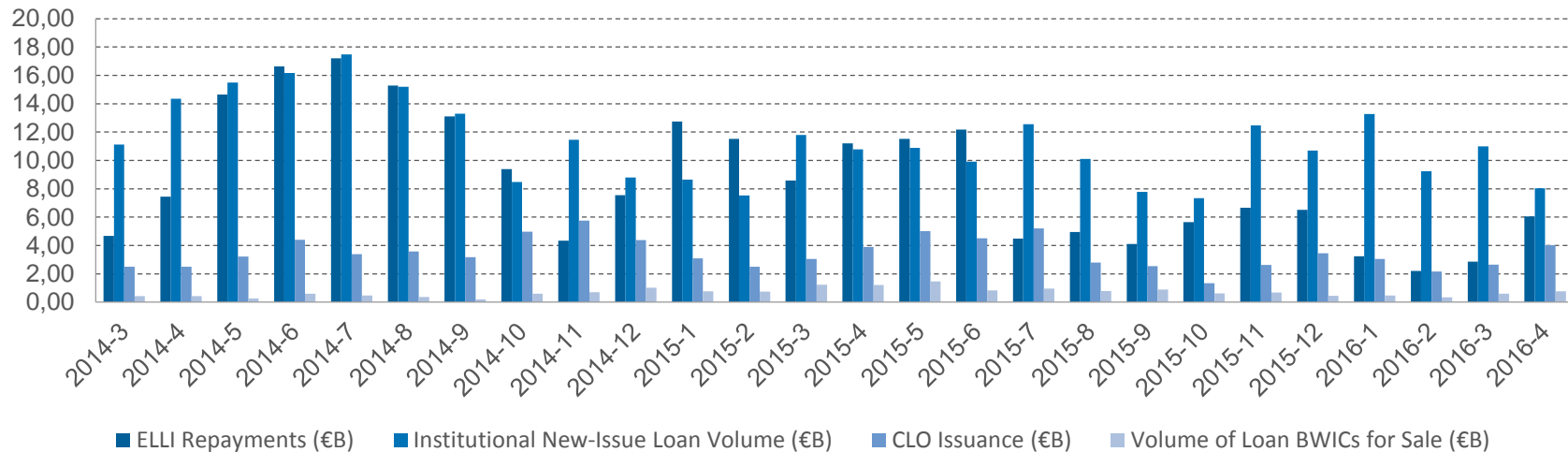
Les tendances du marché et les performances historiques ne sont pas des indicateurs fiables du comportement futur du marché

Focus sur le marché européen

La dégradation récente sur janvier-février 2016 n'a pas duré

- ▶ La dégradation récente sur janvier-février 2016 n'a pas duré. Le marché a fortement rallié en mars-avril 2016
 - A fin avril 2016 8 milliards EUR d'émissions de prêts institutionnels sur 3 mois contre 6 milliards de remboursements sur 3 mois et 4 milliards de nouveaux CLOs sur 3 mois. L'excès de primaire du début du premier trimestre n'a pas duré.
- ▶ Les prix sur le marché secondaire se sont stabilisés et remontent à partir de mars 2016 pour les raisons suivantes:
 - Marché primaire en forte diminution avec le retrait de deals jumbos (eg T-MOBILE aux Pays-Bas) : 1 milliard d'EUR de deals dans le pipeline au 25/02/16 (source S&P)
 - Pricing de nouveaux CLOs (CVC, Blackstone, Pramerica, Babson)
 - Faible vente de portefeuilles : 76m EUR sur 3 mois roulant à fin avril 2016 et pas de mur de maturité à court terme (2,7 milliards sur 2017 et 5,5 milliards sur 2018)

Aspects techniques du marché européen (Milliards d'EUR), sur 3 mois roulant



Source : Source: S&P European Leveraged Loan Index, S&P Capital IQ LCD, en date du 30 avril 2016

Les tendances du marché et les performances historiques ne sont pas des indicateurs fiables du comportement futur du marché

ELLI : European Leveraged Loan Index de S&P

BWICs : Bids wanted in competition. Il s'agit des portefeuilles de prêts secondaires mis sur le marché.

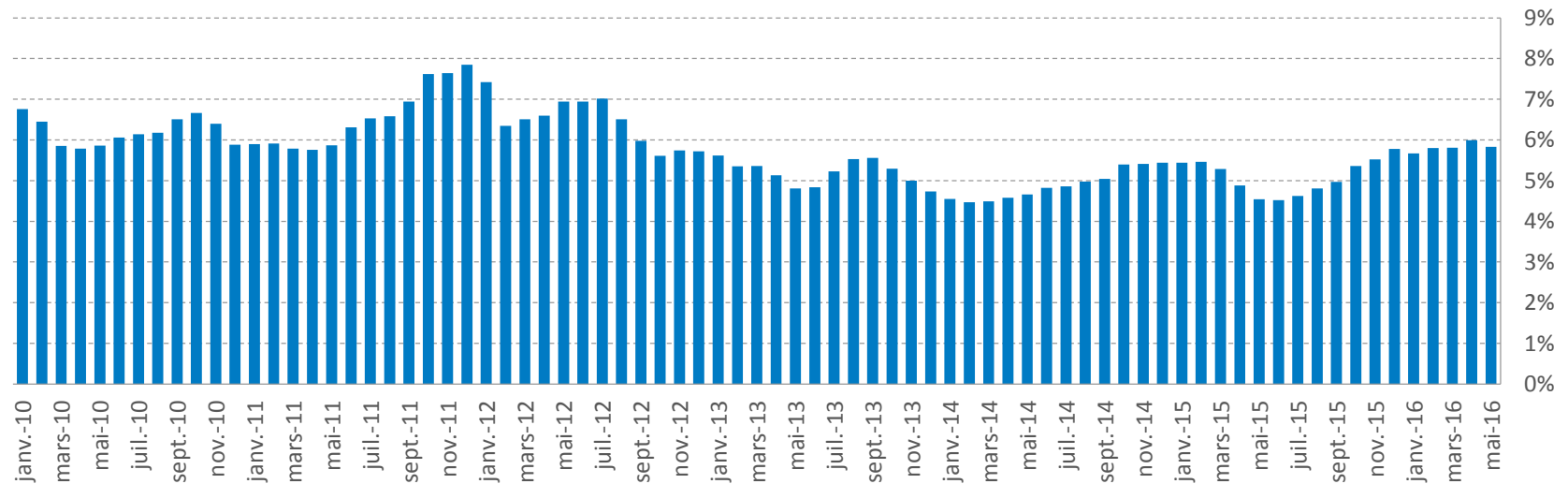
Focus sur le marché européen

Le rendement en primaire atteint 6%

La volatilité récente rend les émissions primaires attractives

- ▶ A mi mai 2016 le rendement en primaire des tranches institutionnelles atteint 6,03% (dont 493 bps de marge au dessus de l'EURIBOR)
- ▶ A noter :
 - Toutes les nouvelles transactions ont au moins un Euribor floor à 0% (pour information le niveau de l'EURIBOR 3 Mois au 19 mai 2016 = -26bps)
 - Les investisseurs demandent un retour des covenants financiers et des documentations plus conservatrices
 - Différenciation de prix plus importante en fonction de la qualité des crédits rendant la sélection clé pour la performance

Rendement en primaire des nouvelles émissions européennes



Source: LCD, an offering of S&P Global Market Intelligence en date du 15 mai 2016

Les tendances du marché et les performances historiques ne sont pas des indicateurs fiables du comportement futur du marché

Focus sur le marché européen

Emissions de prêts aux entreprises à moyenne et grande capitalisation – Divergence ou Convergence ?

Divergence en termes de rendement et de covenant sur le levier

- ▶ Dans un marché des prêts aux entreprises mouvementé depuis le début de 2016, la différence entre les rendements offerts par les émetteurs européens à moyenne capitalisation (Mid-Cap – taille de la dette < 200 M€) et ceux des émetteurs européens à grande capitalisation (Large-Cap – taille de la dette > 200 M€) s'est accrue → **différence de c. 135bps sur les rendements à échéance.**
 - **Marge initiale : + 60bps** dus à la hausse des rendements attendus par les investisseurs de fonds sur les émissions des grandes capitalisations. Les émissions des capitalisations moyennes ont été placées auprès d'investisseurs bancaires qui ont moins d'intérêt pour la valeur relative, mais qui ont plutôt un intérêt stratégique pour l'emprunteur et le sponsor.
 - **Euribor / Libor Floor: + 40bps.** Près de la moitié des émissions des grandes capitalisations ont un floor à 40bps (en moyenne, allant de 0 à 100bps) alors que les émissions des capitalisations moyennes n'en offrent pas.
 - **Prix d'émission: + 35bps.** Alors que toutes les émissions des capitalisations moyennes ont été conclues à 99,0 cents, les émissions des grandes capitalisations ont quant à elles été conclues à 97,6 cents en moyenne. Et ce, entre autres, en raison d'une vague de transactions sur le marché en janvier/février permettant aux fonds de choisir entre les émetteurs et les secteurs.
- ▶ Les émissions des capitalisations moyennes incluent au moins un covenant sur le levier tandis que plus de la moitié des émissions des grandes capitalisations sont sans covenant de maintenance (« covenant lite.»)

Convergence des niveaux de levier et des termes de la documentation

- ▶ Les niveaux de levier senior sont identiques => 4,2x en moyenne
- ▶ Les termes de la documentation des émissions des grandes capitalisations s'infiltrèrent de plus en plus dans la documentation des transactions des capitalisations moyennes.

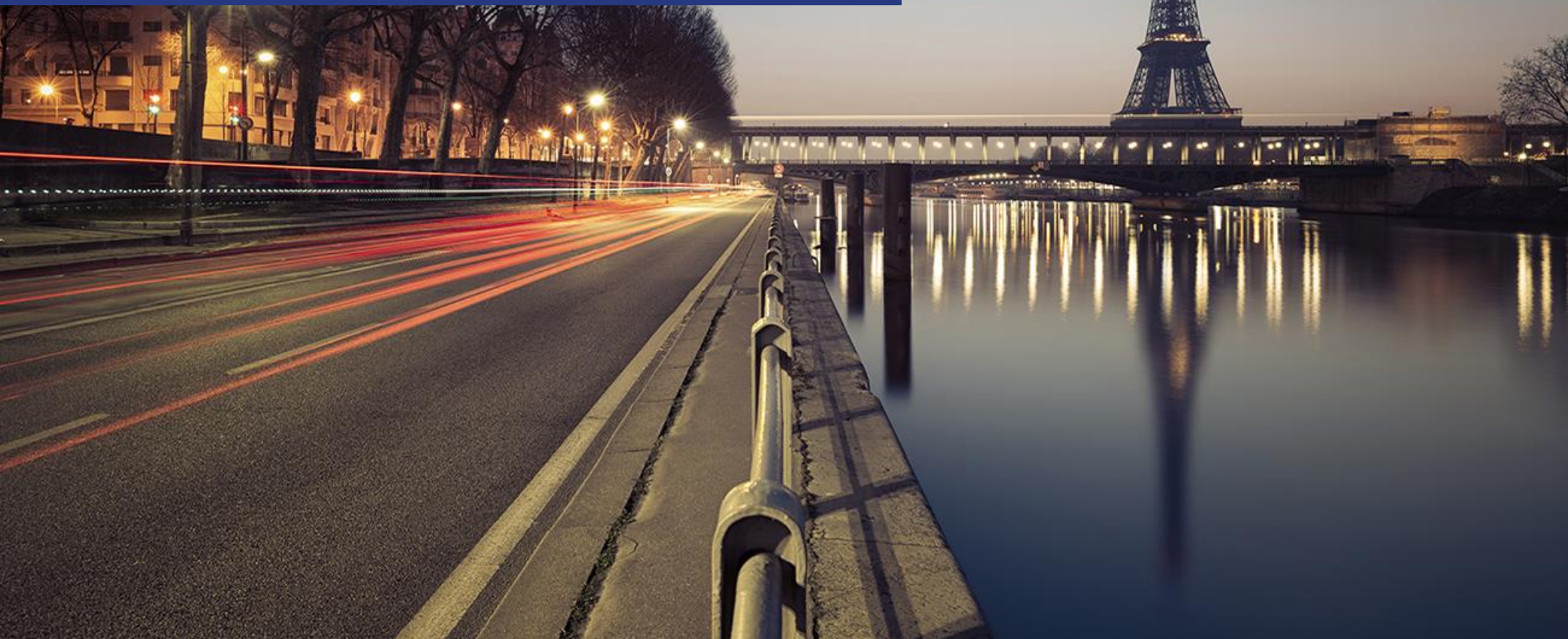
Dans l'ensemble, malgré des transactions sur des capitalisations moyennes de plus en plus agressives en termes de levier et de documentation, les structures émises ont été allouées avec succès sans variation de prix et ce, malgré un rendement global offert aux investisseurs nettement inférieur. Ceci s'explique par (i) une dynamique de syndication avec un focus sur les banques et (ii) une documentation contenant toujours des clauses « lender-friendly ».

Source : European Leveraged Market Update, IKB, en date du 14 mars 2016

Les tendances du marché et les performances historiques ne sont pas des indicateurs fiables du comportement futur du marché

Prêts aux entreprises

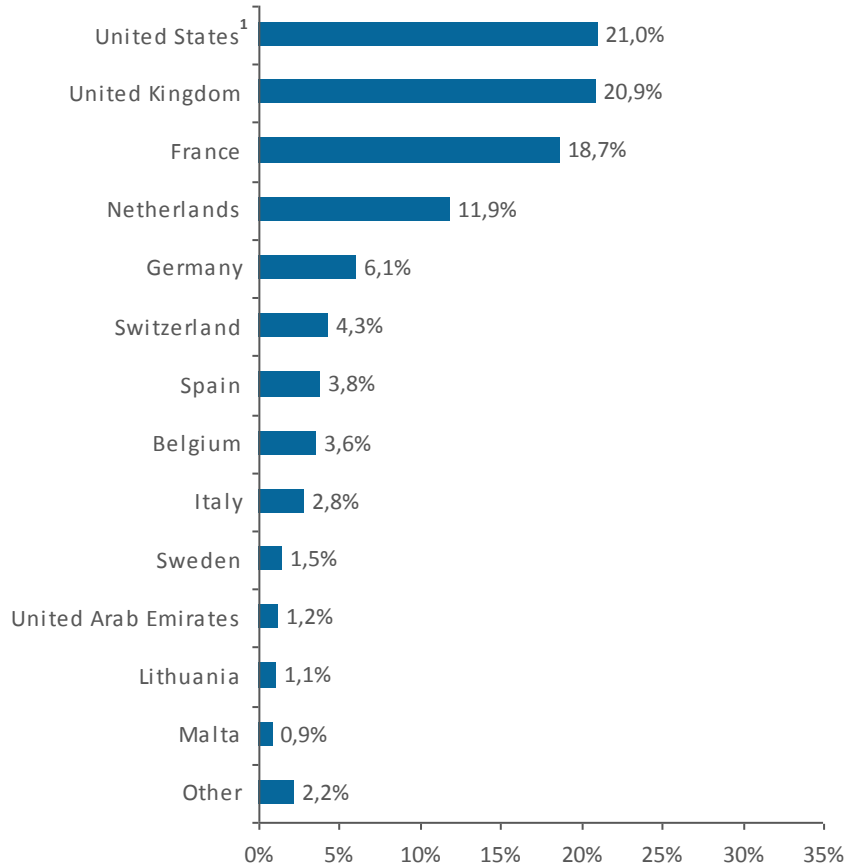
Diversité des émissions



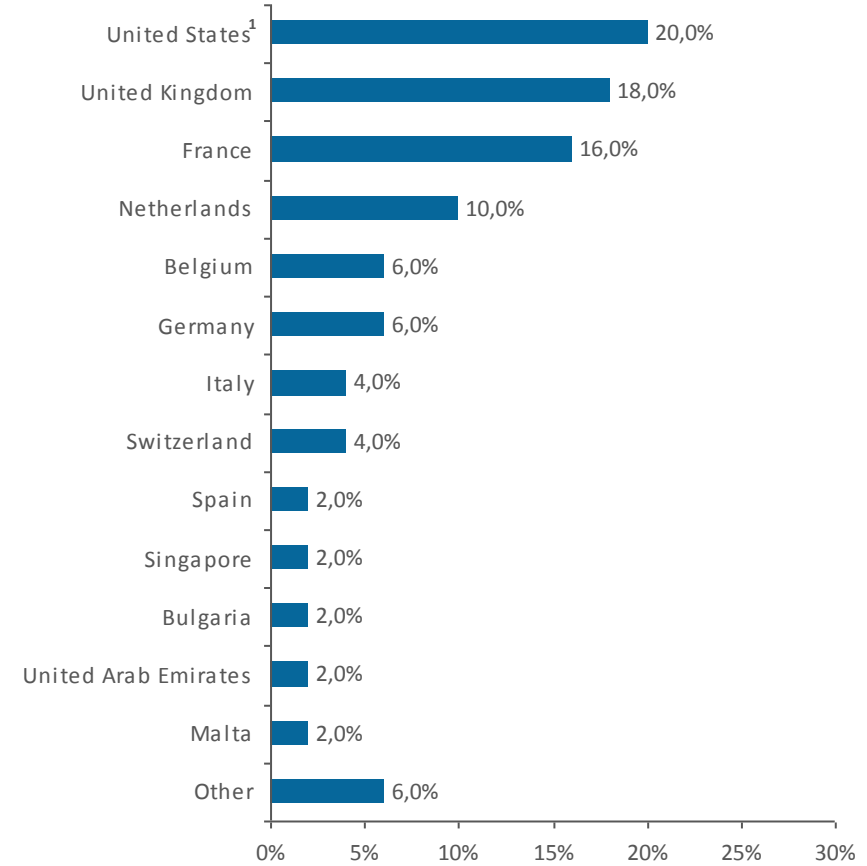
Diversité des émissions de prêts aux entreprises en Europe

Diversité par pays d'émission : un marché dominé en 2016 par les financements cross-border

YTD à fin avril 2016 en Volume



YTD à fin avril 2016 en nombre de transactions



Observations: 50 transactions pour un volume de € 20 milliards

Source : LCD European Leveraged Lending Review, en date du 30 avril 2016

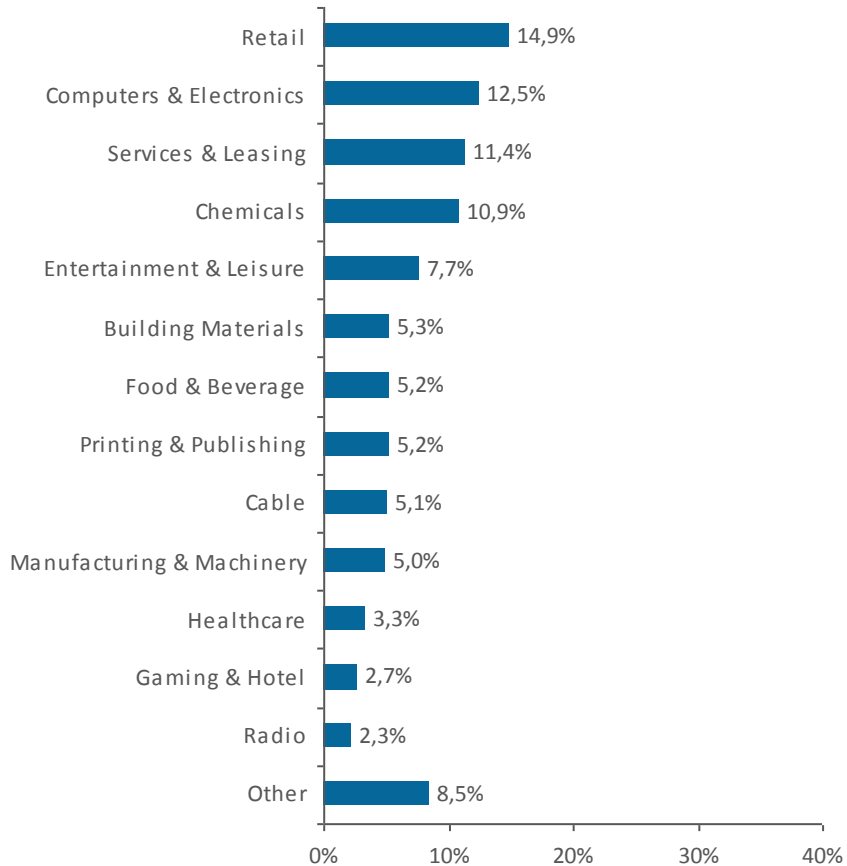
1. Entreprises américaines qui émettent des transactions syndiquées en Europe

Les tendances du marché et les performances historiques ne sont pas des indicateurs fiables du comportement futur du marché

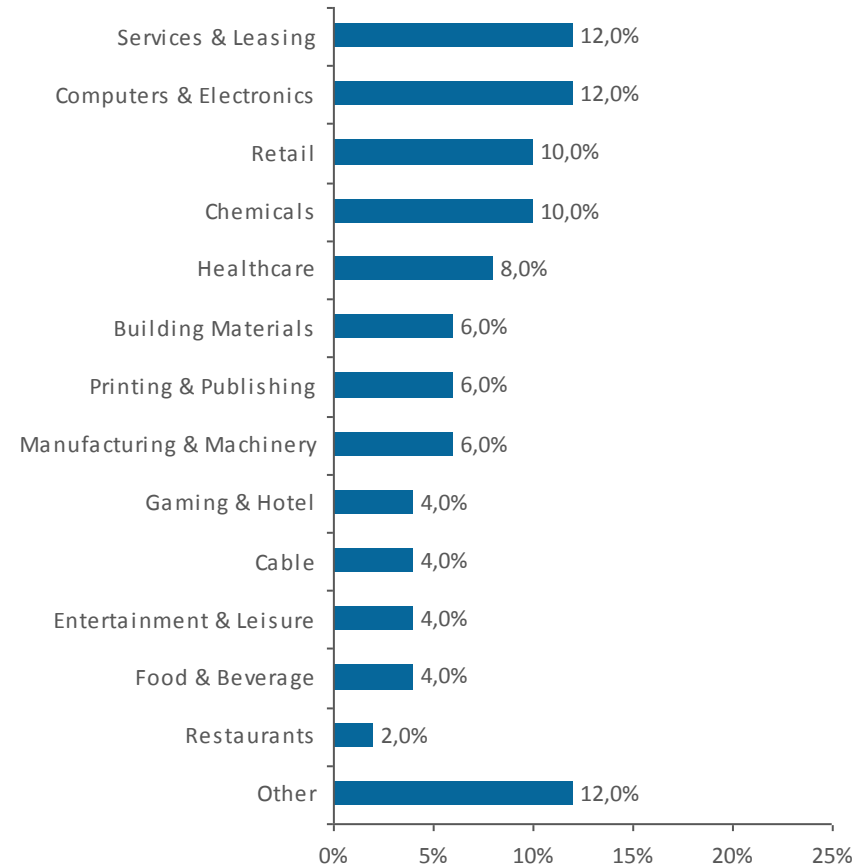
Diversité des émissions de prêts aux entreprises

Diversité par type d'industrie

YTD à fin avril 2016 en Volume



YTD à fin avril 2016 en nombre de transactions



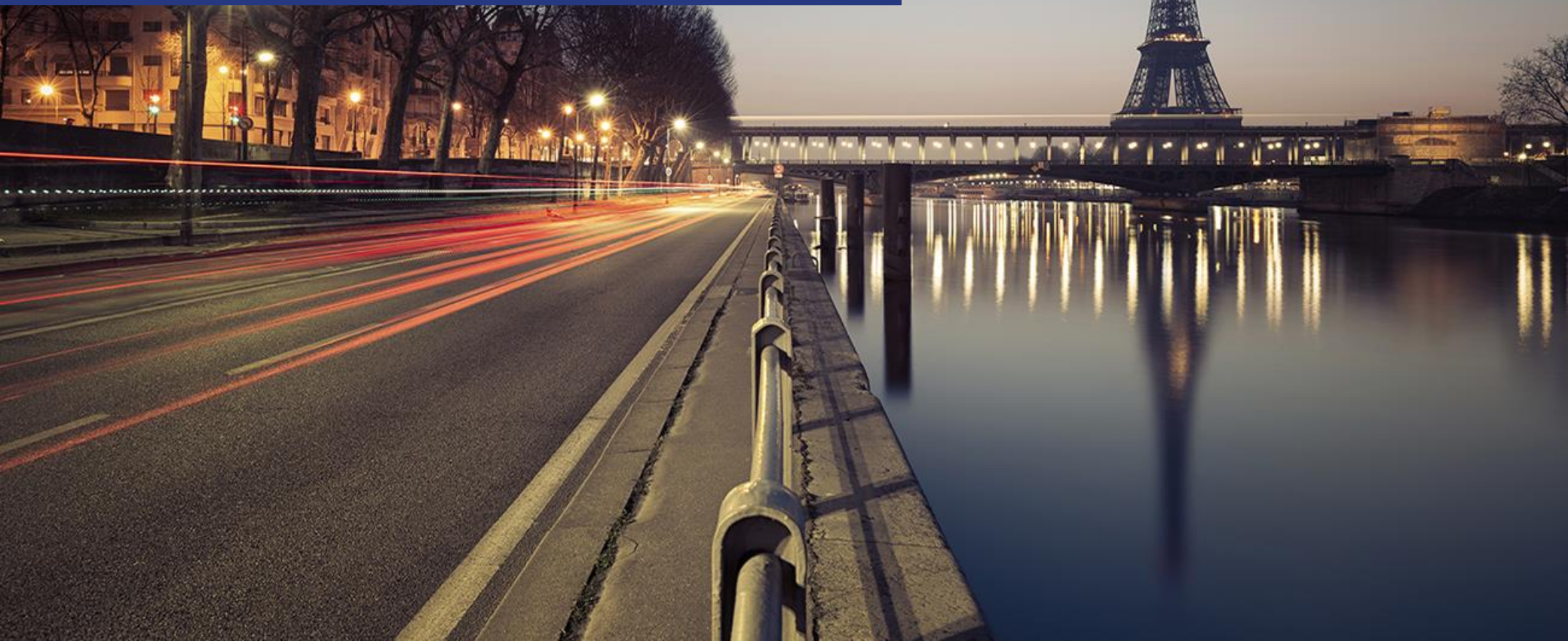
Observations: 50 transactions pour un volume de € 20 milliards

Source : LCD European Leveraged Lending Review, en date du 30 avril 2016

Les tendances du marché et les performances historiques ne sont pas des indicateurs fiables du comportement futur du marché

Prêts aux entreprises

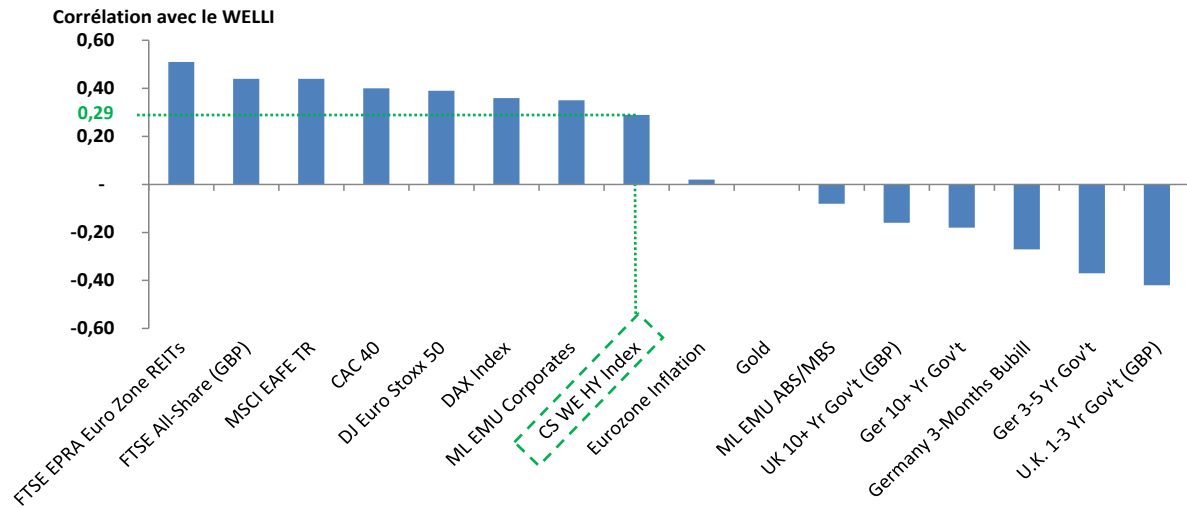
Comparaison avec les autres classes
d'actifs



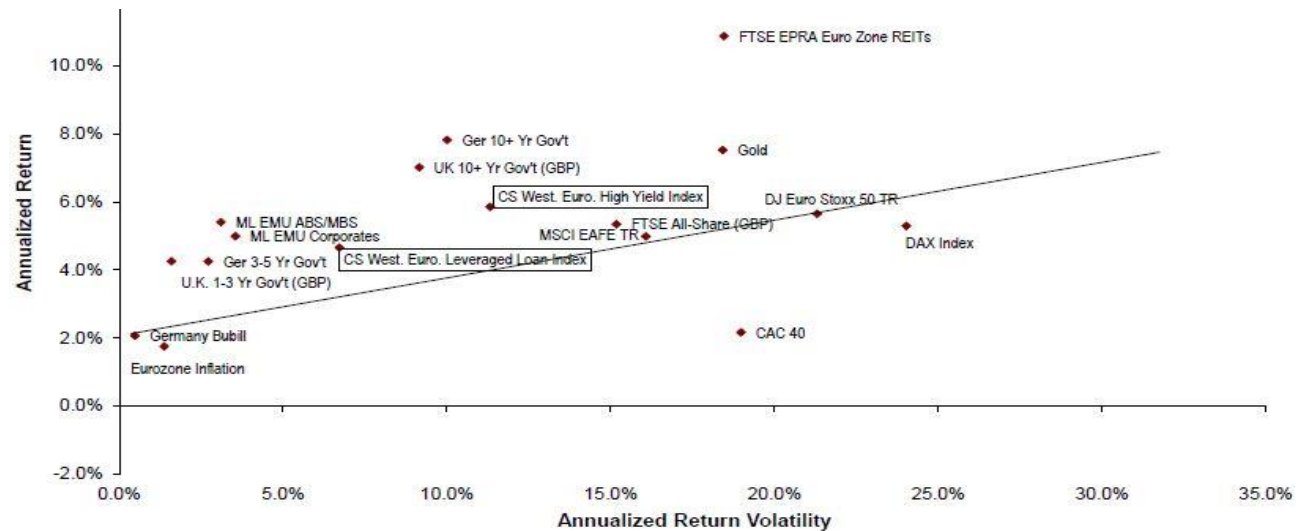
Comparaison avec les autres classes d'actifs

Corrélation et Rendement / Risque

- ▶ Corrélation du Western European Leveraged Loan Index (WELLI) avec les autres classes d'actifs de janvier 1998 à février 2016
- ▶ La corrélation reste mesurée entre les prêts aux entreprises et les obligations à haut rendement en Europe.



- ▶ Rendement / Risque du Western European Leveraged Loan Index (WELLI) par rapport aux autres classes d'actifs de janvier 1998 à février 2016
- ▶ En Europe, les prêts aux entreprises ont une volatilité historique de 5% moindre que les obligations à haut rendement, et ce pour un rendement 1.5% inférieur.



Source : Crédit Suisse Credit Strategy Report, en date du 31 mars 2016

Les tendances du marché et les performances historiques ne sont pas des indicateurs fiables du comportement futur du marché

Prêts aux entreprises

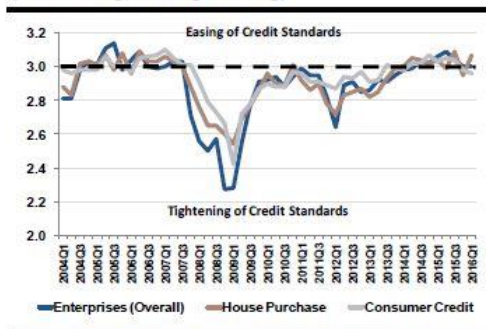
Conclusion



Conclusion

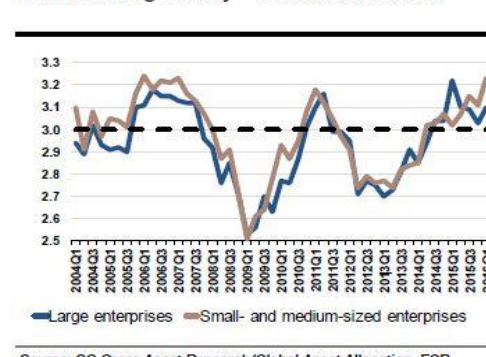
- ▶ Les prêts aux entreprises offrent des rendements attractifs (jusqu'à 6% à mi-mai 2016 – Source S&P ELLI) dans un environnement de défaut contenu (en moyenne à 2% en 2015/2016 – Source S&P ELLI) qui ne devrait pas connaître d'augmentation significative en 2016/2017.
- ▶ En Europe, les prêts aux entreprises ont une volatilité historique de 5% moindre que les obligations à haut rendement, et ce pour un rendement 1.5% inférieur.
- ▶ Certains facteurs de risque peuvent néanmoins affecter la classe d'actifs :
 - **Le vote sur le Brexit qui aura lieu le 23 juin 2016** : cela pourra créer de la volatilité sur le marché des prêts aux entreprises en amont du vote et si l'issue s'avérait favorable à la sortie de la Grande Bretagne, cela affecterait le mark-to-market de la classe d'actif (au même titre d'ailleurs que l'ensemble des classes d'actifs en Europe)
 - **Risque idiosyncratique** : risque sur les emprunteurs des industries pétrolière et minière. Néanmoins le marché européen y est peu exposé.
- ▶ Les prêts aux entreprises sont des vecteurs de financement de l'économie européenne.
 - Ce sont des actifs peu explorés par les investisseurs institutionnels en Europe, mais cette tendance est en train de changer.
 - La demande d'octroi de prêts a augmenté au 1^{er} trimestre 2016 alors que les critères d'octroi se sont desserrés depuis début 2015¹.

ECB Lending Survey – credit standard trends
(>3: easing, <3: tightening)



Source: SG Cross Asset Research/Global Asset Allocation, ECB

ECB Lending Survey – demand for loans



Source: SG Cross Asset Research/Global Asset Allocation, ECB

1 Source : SG Cross Asset Research / Global Asset Allocation, ECB

Les tendances du marché et les performances historiques ne sont pas des indicateurs fiables du comportement futur du marché

Annexe

L'investissement dans les prêts aux entreprises européennes chez AXA IM



Equipe Corporate Loans d'AXA IM

Performance historique de l'équipe Corporate Loans de AXA IM

- ▶ **6,4 milliards de prêts aux entreprises sous gestion**
- ▶ **L'équipe investit sur tout le spectre du risque de crédit** (Investment Grade et High Yield) sur des entreprises de grosse de taille comme sur des entreprises de taille intermédiaire
- ▶ **Savoir-faire en gestion d'investissements en prêts pour l'Assurance** (cadre réglementaire, traitement du capital et de la comptabilité)
- ▶ **16 ans d'expérience dans différents cycles de crédit** (L'équipe investit dans les prêts aux entreprises depuis 2000)
- ▶ **Une plateforme d'investissement globale** de 32 membres avec une moyenne de 12 ans d'expérience sur les marchés de crédit.
- ▶ **Une approche disciplinée et diversifiante** des prêts aux entreprises (focus sur les revenus de portage et la minimisation de la volatilité MTM)
- ▶ **Focus important sur la sélection du crédit** et la réduction du risque de défaut (17 défauts¹ sur 16 ans, 1.05%¹ p.a. vs. 3.81% S&P/ELLI²)

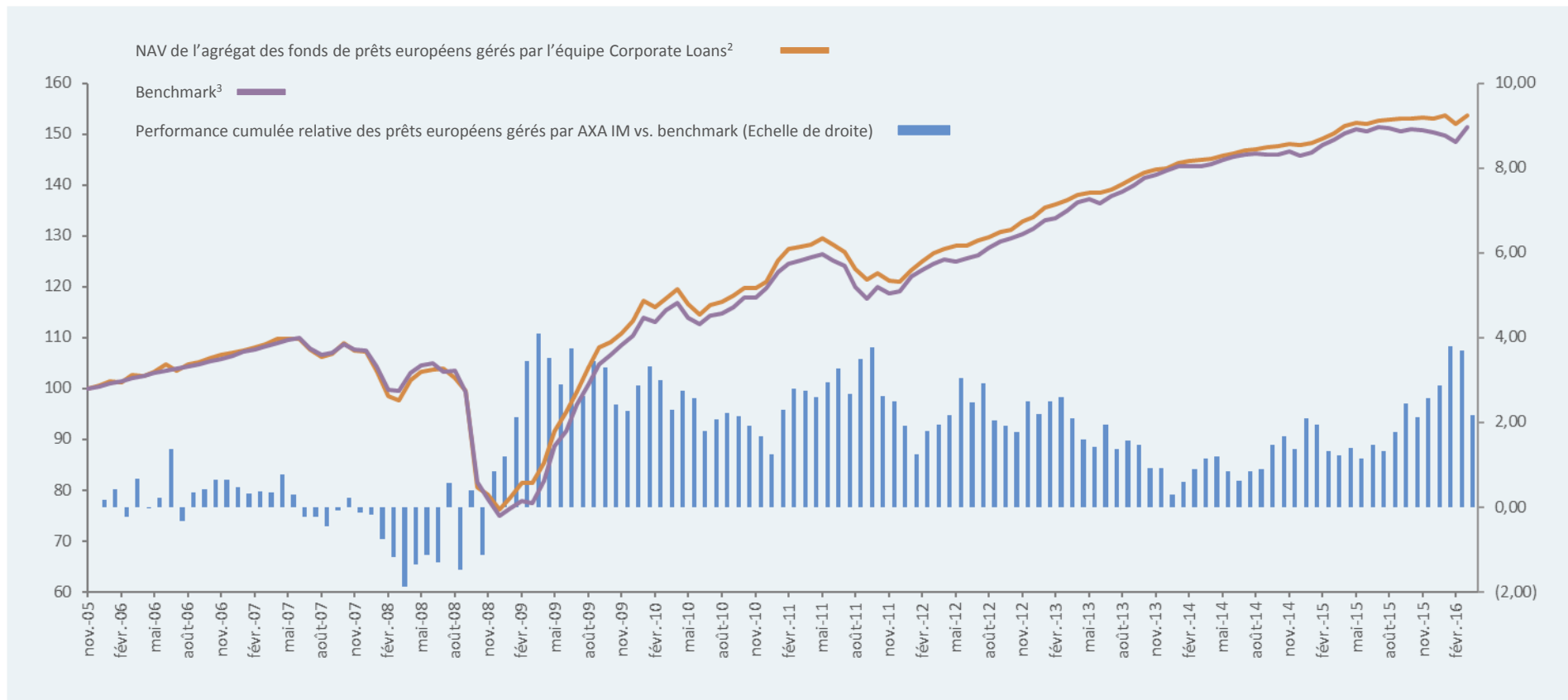
Actifs gérés par l'équipe Corporate Loans de AXA IM (en millions d'euros) en Mars 2016



Performance

Performance de l'agrégat des fonds de prêts aux entreprises européennes gérés par l'équipe Corporate Loans vs. le benchmark

Novembre 2005 – Mars 2016	Agrégat des fonds de prêts européens gérés par AXA IM	Credit Suisse WELLI
Performance cumulée ¹	53.60%	51.42%
Volatilité mensuelle annualisée	8.43%	8.28%



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et il ne peut y avoir aucune assurance que des résultats comparables seront obtenus

1 La performance cumulée du Credit Suisse WELLI retarde d'un mois par rapport à celle de l'agrégat des fonds de prêts européens.

2 L'agrégat des fonds de prêts européens est pondéré par les actifs sous gestion de tous les mandats et fonds gérés par l'équipe Corporate Loans. Les prépaiements sont considérés réinvestis. Les soldes de trésorerie inclus sauf quand un gel des investissements a été demandé par les clients. L'agrégat des fonds de prêts européens n'est pas certifié GIPS.

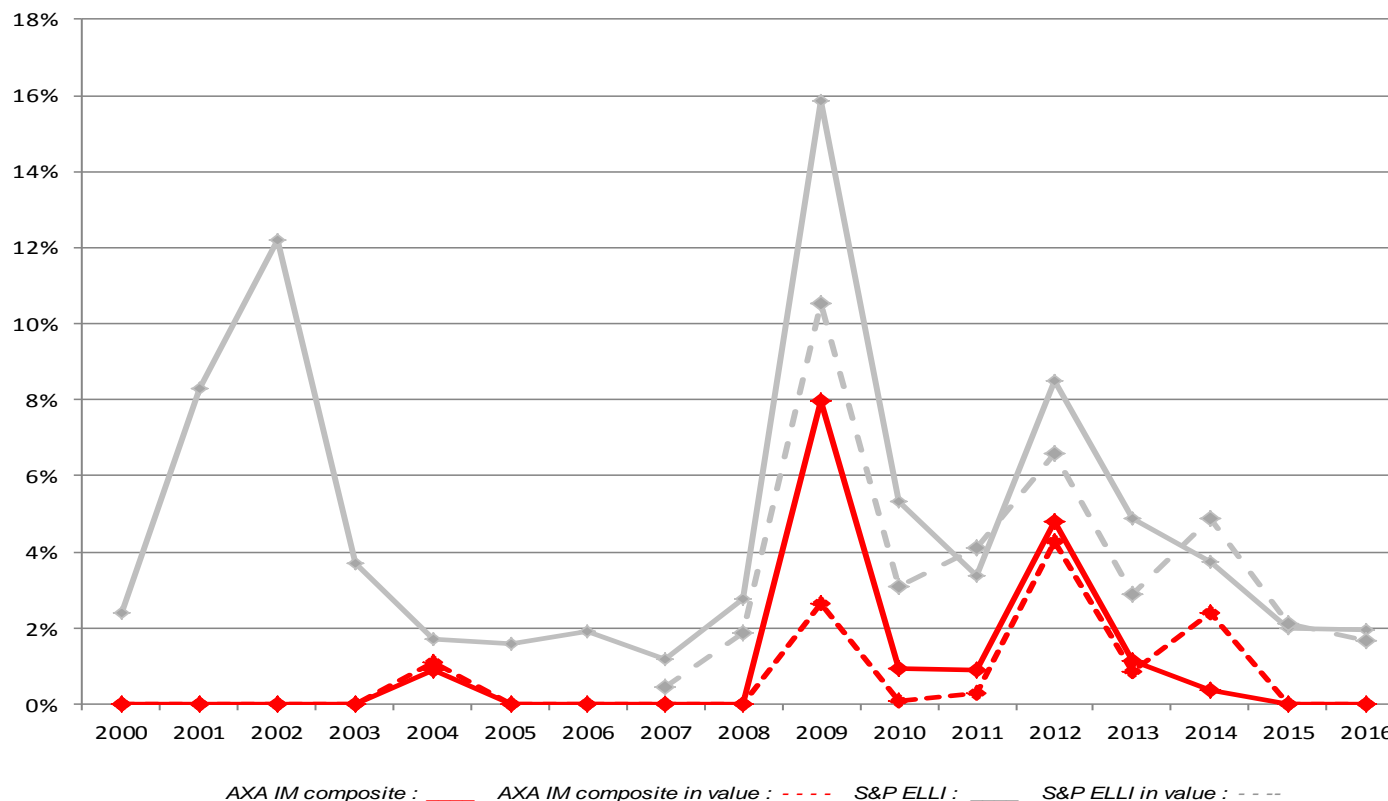
3 Benchmark: The Credit Suisse Western European Leveraged Loan Index (WELLI).

Source: AXA IM au 31 mars 2016

Performance en sélection de crédit de l'équipe Corporate Loan d'AXA IM*

► Analyse des taux de défaut – illustration d'un processus de sélection de crédit robuste

- 17 défauts¹ sur 16 ans, 1.05%¹ p.a. vs. 3.81% S&P/ELLI²
- Au 30 avril 2016, 0% de défaut sur les 12 derniers mois comparativement à 1.74% de défaut sur le marché européen (S&P ELLI).



* AXA composite (non certifié GIPS) est le taux de défaut cumulé enregistré sur tous les produits gérés par l'équipe Corporate Loans de AXA IM depuis 2000.

Source : Standard & Poor's, au 30 avril 2016. L'expérience de l'équipe Corporate Loans de AXA IM dans la gestion et la sélection des prêts est indiqué ci-dessus seulement à titre d'information et ne constitue pas un indicateur fiable de la capacité d'AXA IM à gérer et sélectionner des prêts à l'avenir. Il n'y a aucune garantie qu'un fonds géré par l'équipe Corporate Loans de AXA IM à l'avenir permettra d'atteindre une performance équivalente à celle présentée ci-dessus. Aucune garantie ou assurance est donnée par AXA IM à cet égard. Les performances passées ne sont pas nécessairement représentatives des résultats futurs.

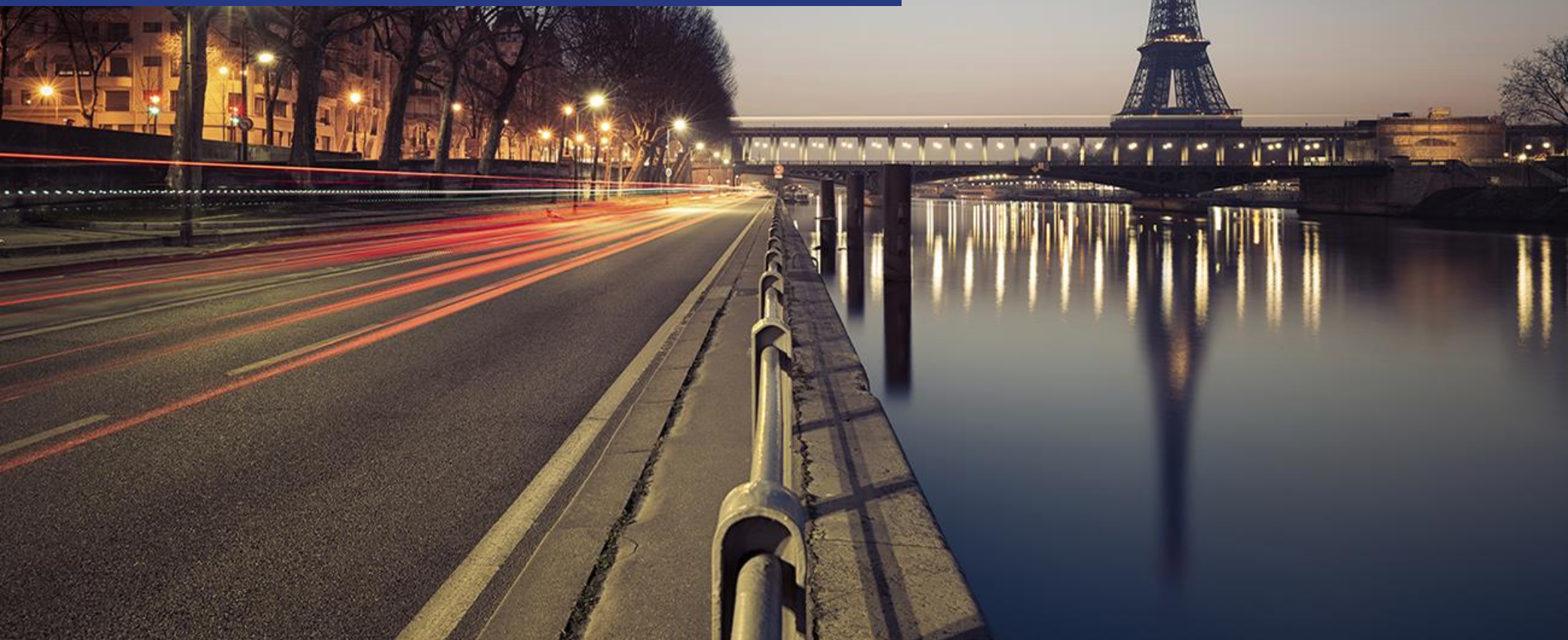
1. Nombre de défaut / taux de défaut annualisé à travers tous les produits (y compris les comptes gérés , fonds ouverts , CLO) gérés par l'équipe Corporate Loans de AXA IM depuis 2001. 2 Taux de défaut annualisé de S&P ELLI depuis le création de l'indice en 2001. Source : AXA IM , au 30 avril 2016.

Notre Offre de Produit

Un fonds européen

Termes du fonds	AXA IM European Loan Fund
Marché	Europe (principalement France, Allemagne, Royaume-Uni, Pays-Bas)
Véhicule / Structure	Fonds Professionnel Spécialisé (de droit français) Non-UCITS
Share classes disponibles	EUR Accumulation & Distribution
Format	Ouvert (ISIN FR0012382109)
Actifs	Portefeuille diversifié de prêts aux entreprises Rendement brut cible indicatif : Libor + 5% Avec un focus particulier sur les prêts garantis de premier rang
Géographie	Exposition sur les entreprises de l'Union Européenne seulement
Date de lancement	Janvier 2015
Fréquence de la NAV	Mensuelle
Liquidité	Mensuelle / Possibilité de rachats mensuels jusqu'à 15% de la NAV
Listing / rating	Non listé / Non noté
Style de gestion	Gestion de portefeuille active
NAV au 29 avril 2016	63M EUR
Souscription minimum	250 000 EUR
Banque dépositaire	BPSS
Frais de gestion	0.55% par an, basé sur la NAV Les frais de gestion diminueront selon la taille du ticket

Facteurs de risque



Facteurs de risque

Risques	Recherche d'une réduction des risques
<p>Défaut Les prêts à haut rendement, ou "High Yield", sont caractérisés par une probabilité de défaut supérieure aux émetteurs Investissement Grade.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les prêts bancaires ont démontré historiquement un fort taux de recouvrement qui vise à limiter les pertes en capital en cas de défaut (1.25% p.a. sur la période 1995-2010 d'après Moody's) - Le track record de l'équipe Corporate Loans de AXA IM en termes de sélection d'actifs de type crédit montre un taux de défaut moyen annuel de 1.05% depuis 2000 vs 4.05% pour le marché selon S&P
<p>Risque de prépaiement / risque de réinvestissement Les prêts portent une option gratuite de prépaiement et le portefeuille peut connaître un niveau élevé de prépaiement. Le fonds devra alors réinvestir aux prix et spreads de marché.</p>	
<p>Extension Une partie du portefeuille de prêts aux entreprises peut être soumis à une extension de la maturité. L'extension de la maturité d'un prêt peut nuire à la valeur de marché du prêt et affecter le retour sur investissement attendu .</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La stratégie principale d'investir dans les prêts est de bénéficier du carry des actifs et non du gain en capital - En conséquence, l'impact sur la performance de l'investissement d'une éventuelle extension serait réduit, car une extension est généralement compensée par une augmentation des spreads - En allouant une partie des investissements dans les prêts à amortissement, la stratégie vise à réduire de manière significative le risque d'extension puisque les prêts ont leur capital remboursé progressivement durant la vie de la transaction - Enfin, la sélection du crédit permet de réduire ce risque grâce à des investissements dans des entreprises performantes ayant démontré la capacité (i) à générer des flux de trésorerie positifs, (ii) à réduire leur niveau d'endettement, (iii) à avoir accès à un large éventail de sources du capital et (iv) à bénéficier d'un business model solide .
<p>Liquidité La liquidité offerte sur les prêts aux entreprises est inférieure à la liquidité qui peut être trouvée sur l'equity et d'autres instruments fixed income, bien qu'ayant une liquidité plus élevée que les autres classes d'actifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Historiquement, le turnover des portefeuilles gérés par l'équipe Corporate Loans de AXA IM se situe aux alentours 30-40% annuel. - Les prêts aux entreprises comprennent des mécanismes de prépaiement (amortissement, cash flow sweep, etc.) et ont un taux historiques de prépaiement annuel de 25%, ce qui augmente la liquidité « naturelle » de cette classe d'actif.
<p>Délai de settlement et risque de contrepartie Les prêts peuvent connaître des délais de settlement car ils ne sont pas négociés sur le marché réglementé. Le risque de contrepartie existe lors de la vente d'un prêt si la contrepartie manque à livrer sur le paiement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Processus d'approbation interne de la contrepartie

Avertissement important 1/3

En recevant ces informations, chaque destinataire déclare, garantit et reconnaît : (i) qu'il envisage de réaliser cet investissement pour son propre compte ; (ii) qu'il est un investisseur professionnel disposant de suffisamment de connaissances, d'expérience et de jugement professionnel pour mener à bien sa propre évaluation des bénéfices et des risques inhérents à un investissement complexe de ce type, et qu'ils sont capables d'assumer, et qu'ils assument les risques de toute transaction à laquelle ils prennent part ; (iii) qu'il sera responsable de sa propre évaluation indépendante des risques, bénéfices et considérations économiques ou autres pouvant être associées à toute transaction ou tout investissement et qu'à ce titre, il décharge AXA IM de toute responsabilité ; (iv) qu'il est pleinement conscient et qu'il accepte de pouvoir perdre un montant substantiel voire l'intégralité de son investissement ; (v) qu'il est responsable de mener à bien ses propres recherches et évaluations des risques, des bénéfices, et du caractère approprié du type de transaction envisagé par ce document ; et (vi) qu'AXA IM ne pourra être tenu pour responsable envers tout destinataire (afin de lever toute ambiguïté, AXA IM ne saurait être tenu pour responsable de tout dommage direct, indirect, particulier, accidentel, consécutif, punitif ou exemplaire, y compris pour les pertes de profits ou d'opportunités découlant d'une façon ou d'une autre des informations contenues dans ce support).

Ce document est confidentiel, destiné à votre usage privé uniquement, et ne doit pas être partagé avec des tierces parties. Ce document n'est fourni qu'à des fins d'information et de discussion. Il ne vise qu'à vous informer de façon générale sur la classe d'actifs décrite dans ce document ; AXA IM n'attend aucune action de votre part sur la base de ce document. Il ne tient pas compte des objectifs d'investissement particuliers, de la situation financière ou des besoins des investisseurs individuels. La responsabilité d'AXA IM ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations. Ce document, ainsi que tout autre support accompagnant ce document, n'est présenté qu'à des fins de discussion, et ne doit pas être considéré, dans quelque juridiction que ce soit, comme une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat d'un quelconque titre, comme un accord de garantie de tout titre ou de souscription de toute transaction relative à ces titres, ou comme la fourniture d'un conseil en investissement.

Ce support se fonde sur des informations que nous considérons comme fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes ou complètes, et elles ne doivent pas être considérées comme telles. Afin de lever toute ambiguïté, ces informations ne constituent pas un quelconque contrat entre nous. Nous ne faisons aucune déclaration et ne vous avons fourni aucun conseil concernant les dispositions fiscales, juridiques, comptables et réglementaires appropriées pour toute transaction indicative. Avant de prendre une décision d'investissement, un investisseur doit mener les recherches qu'il estime nécessaire afin de déterminer si cet investissement est approprié et adapté à cet investisseur, et doit consulter ses propres conseillers juridiques, comptables et fiscaux afin de déterminer les conséquences d'un tel investissement et réaliser une évaluation indépendante de cet investissement. Les investisseurs potentiels sont invités à demander toute information supplémentaire qu'ils pourraient considérer comme nécessaire ou désirable pour prendre une décision d'investissement en connaissance de cause.

Tout investissement présenté dans ce document peut uniquement se faire auprès d'investisseurs professionnels et sur la base d'informations contenues dans un mémorandum de placement privé confidentiel (le « Prospectus ») décrivant, entre autre, les risques associés à l'investissement, qui peuvent être différents des informations contenues dans ce document. Tout investissement doit être décidé sur la base des informations contenues dans le Prospectus définitif, et non sur la base des informations contenues dans ce document qui sont incomplètes, ne contiennent pas toutes les informations nécessaires pour évaluer adéquatement les conséquences de l'investissement dans les titres décrits aux présentes et son qualifiées dans leur ensemble dans le Prospectus définitif.

Avertissement important 2/3

AXA IM ne garantit en aucune manière le caractère exact, exhaustif ou la fiabilité des informations contenues dans ce document, et aucune responsabilité ne saurait être engagée sur l'une quelconque de ces informations. Sauf mention contraire, les informations fournies dans le présent document datent de janvier 2016. AXA IM n'a aucune obligation de mise à jour de ces informations et ne les mettra pas à jour. Lorsque qu'il est indiqué dans ce document que des informations ont été fournies par Axa Investment Managers ou ses filiales, celles-ci ont été fournies à des fins d'information ou d'illustration uniquement et ni AXA IM ni ses filiales ne pourront être tenues pour responsables du contenu ou du caractère approprié de ces informations. Ni AXA IM ni aucune de ses filiales ne garantissent de quelque façon que ce soit et ne saurait être tenues pour responsables de la véracité, du caractère complet et de l'exactitude de toute information, projection, représentation ou garantie des informations ou de toute omission. Bien que certaines informations aient été fournies par AXA IM, les informations contenues dans ce document se basent sur des informations fournies par des tierces parties dont l'exactitude et le caractère exhaustif n'ont pas été vérifiés par AXA IM ou toute autre personne. Aucune information contenue dans le présent document ne doit être considérée comme une promesse ou une garantie concernant les performances passées ou futures de tout type d'investissement, de tout autre organisme, de tous titres ou de toute classe d'actifs. Les chiffres fournis concernant les mois ou années passées et les performances passées ne peuvent être considérés comme des indicateurs de performances futures ou des indicateurs fiables de résultats futurs. Les calculs de performances s'entendent nets de frais de gestion et de distribution et sont basés sur le réinvestissement des sommes distribuées. Les performances sont présentées comme des performances annuelles (365 jours). Les ratios de risque sont calculés sur les performances brutes. Si la devise d'investissement est différente de la devise de référence d'un fonds, les bénéfices sont susceptibles de varier considérablement en raison des fluctuations des taux de change. Toutes ces données ont été établies sur la base d'informations comptables ou de marché. Les données comptables n'ont pas toutes été auditées par les commissaires aux comptes.

Toute illustration, prévision et estimation hypothétique contenue dans ce support est une déclaration prospective et se base sur des postulats. Les illustrations hypothétiques sont par nature nécessairement spéculatives, et l'on peut s'attendre à ce que tous ou certains des postulats sous-tendant les illustrations hypothétiques ne se matérialisent pas ou varient de façon significative par rapport aux résultats effectifs. AXA IM ne garantit en aucune manière que rendements indicatifs contenues dans ce document seront atteints. Par conséquent, les illustrations hypothétiques ne sont que des suppositions et AXA IM n'a aucun devoir de mise à jour de toute déclaration prospective. Les informations prospectives contenues dans le présent document sont soumises à certaines limitations inhérentes à ce type d'information. Ces informations ne sont pas de nature purement historique et peuvent comprendre, entre autres éléments, une proposition ou un objectif de composition de portefeuille, des stratégies d'investissement particulières et des prévisions sur les futures conditions économiques et sur le marché. Les informations prospectives contenues dans le présent document sont basées sur certaines hypothèses, qui peuvent ne pas être cohérentes, et pourront différer grandement des événements et conditions réels. En outre, il se peut que tous les événements ou toutes les conditions pertinentes n'aient pas été pris en compte dans l'élaboration de ces hypothèses. En conséquence, les résultats effectifs divergeront dans des proportions potentiellement considérables. Les investisseurs éventuels doivent comprendre lesdites hypothèses et évaluer si elles sont adaptées à leurs objectifs.

Les informations contiennent certains calculs dits « *internal rate of return* » (« *IRR* ») basés sur des éléments d'hypothèses spécifiques, (tels que, sans se limiter, à des flux de trésorerie historiques, à des valorisations indicatives d'actifs etc). AXA IM ne garantit en aucune manière le caractère exact, exhaustif ou la fiabilité de ces analyses. D'autres hypothèses pourraient affecter matériellement le résultat de ces analyses. Les IRR contenus dans ce document ont été calculés sur la base de chiffres non audités et sur des données fournies par des tierces parties (tels que, sans se limiter, des flux de trésorerie disponibles) et AXA IM ne garantit en aucune manière le caractère exact, exhaustif ou la fiabilité de ces données.

Avertissement important 3/3

Les résultats effectifs peuvent grandement différer de ceux envisagés. Il est rappelé aux destinataires de ce document qu'il n'existe bien souvent pas de valeur unique sur le marché pour les investissements. Cela résulte notamment des différents écarts à l'achat et à la vente sous-tendant la fixation des prix. Dans un tel cas, AXA IM déterminera la valeur de ces investissements de bonne foi, sur la base de plusieurs facteurs. Concernant certains titres pour lesquels aucune fourniture de prix externe n'est disponible, AXA IM peut avoir recours à des modèles internes de détermination des prix. Ces valorisations peuvent varier significativement par rapport aux valorisations similaires réalisées par des tierces parties pour des titres similaires. Certaines informations contenues dans ce document sont tirées de modèles propriétaires d'AXA IM. Les résultats des modèles fournis dans le présent document ne sont que des illustrations hypothétiques et ne représentent pas les performances passées réelles d'un compte géré par AXA IM. Certains des exemples fournis sont basés sur les performances hypothétiques de modèles développés par AXA IM. Cependant, les modèles sont de façon inhérente imparfaits et il n'existe aucune garantie qu'un compte géré par AXA IM réalisera les performances prévues par les modèles ou que tout compte de ce type sera bénéficiaire.

Ce document contient des informations sur AXA IM, certains membres de son personnel, sur ses filiales et sur les performances historiques d'autres véhicules d'investissement dont les portefeuilles sont (ou étaient, le cas échéant) gérés par AXA IM. Ces informations ont été incluses pour fournir des informations aux investisseurs potentiels concernant l'expérience de gestion de portefeuille générale d'AXA IM.

AXA IM et/ou ses filiales peuvent recevoir ou payer des commissions ou des rétrocessions, conformément à la directive MIF (« Marchés d'instruments Financiers »), telle qu'elle est mise en œuvre dans chaque État de l'Espace économique européen.

En recevant ce document et les sources d'information contenues dans ce document, les destinataires reconnaissent accepter tous les avertissements et limitations énoncés aux présentes et assument pleinement les risques associés. Ce document ne doit pas être divulgué, ni lu, par des clients de détail.

Les investisseurs potentiels sont invités à demander toute information supplémentaire auprès d'AXA IM qu'ils peuvent juger nécessaire ou souhaitable à une décision d'investissement éclairée. Chaque investisseur potentiel (ainsi que chaque représentant de l'investisseur le cas échéant) est invité, préalablement à la réalisation de l'investissement, à demander et recevoir des renseignements auprès d'AXA IM au sujet de l'investissement potentiel, et obtenir toute information supplémentaire dans la mesure où AXA IM la possède ou peut l'acquérir sans effort ni frais excessifs.

LES CHIFFRES FOURNIS CI-DESSUS CONCERNENT DES PERIODES ET DES PERFORMANCES PASSEES ET NE PREJUGENT PAS DES PERFORMANCES FUTURES. LES PERFORMANCES PASSEES PEUVENT AVOIR ÉTÉ CALCULEES SUR LA BASE DE DONNES NON AUDITEES.

Editeur : AXA Investment Managers Paris – « Cœur Défense » Tour B – La Défense 4 – 100, Esplanade du Général De Gaulle – 92400 Courbevoie. Société de gestion de portefeuille titulaire de l'agrément AMF N° GP 92-08 en date du 7 avril 1992 S.A au capital de 1 384 380 euros immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 353 534 506

Avertissement important – SCR

Ce document a été préparé spécifiquement par AXA Investment Managers Paris (AXA IM Paris). Ce n'est pas un document de recherche et n'est pas conçu comme tel. Ce document est à usage d'information seulement. Le calcul du Equity SCR, établi de bonne foi par AXA IM Paris, est basé sur plusieurs facteurs, hypothèses ainsi que sur des données historiques qu'AXA IM Paris a pu en toute discrétion considérer comme appropriées ; cependant, AXA IM Paris ne garantit pas que le calcul ou toute information afférente au calcul soient exacts ou complets et n'assume aucune responsabilité à cet égard. Ce calcul peut ne pas être semblable au modèle de valorisation utilisé par AXA IM Paris ou ses filiales pour leurs propres besoins. De plus il n'y a aucune assurance que les données que vous utilisez ou les résultats que vous obtenez à partir du calcul seront identiques à ceux qu'AXA IM Paris ou ses filiales peuvent utiliser ou obtenir à partir de leurs propres modèles ou ceux que vous pouvez obtenir à partir d'autres sources. Les résultats obtenus à partir de l'utilisation des données ou du calcul peuvent ne pas refléter les prix réels ou les valeurs disponibles sur le marché au moment où l'utilisateur souhaite évaluer, liquider ou transférer l'investissement en question. Ce calcul est donné uniquement à titre d'information pour une utilisation interne, et ne peut être distribué, reproduit ou transmis, totalement ou partiellement, sous n'importe quelle forme ou n'importe quel moyen, sans autorisation écrite préalable d'AXA IM Paris.

Les résultats que vous pouvez obtenir par l'utilisation du calcul sont exclusivement conçus à des fins d'information. Tous les niveaux de prix utilisés sont donnés à titre indicatif et il n'y a aucune garantie que telle ou telle transaction peut ou pourrait être effectuée à de tels prix. Les évaluations résultant du calcul peuvent ne pas refléter la valeur des positions rapportées dans les comptes d'AXA IM Paris, de ses filiales ou du Fonds. Les simulations de performance et autres données statistiques fournies avec la description et la présentation des rendements potentiels de l'investissement dans le Fonds utilisent des analyses pro-forma et des hypothèses pour estimer quelle aurait été la performance de l'investissement avant son lancement effectif. AXA IM Paris ne fournit aucune assurance ou garantie que l'investissement fonctionnera ou aurait fonctionné dans le passé en cohérence avec ces données. A ce titre, toute simulation de rendement historique, ou toute simulation hypothétique relative à l'investissement dans le Fonds, peut ne pas refléter la performance réelle, et n'est pas une garantie ou assurance en ce qui concerne les performances futures de l'investissement dans le Fonds.

Le calcul de l'Equity SCR ne doit pas être utilisé pour la tenue de comptes ou pour la satisfaction de vos obligations en matière fiscale, comptable, juridique ou autre. AXA IM Paris ne formule aucune garantie quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, s'agissant notamment de l'exactitude, la qualité, l'opportunité, l'évaluation, la fiabilité, l'exécution, la disponibilité, ou l'exhaustivité des données, de leur saisie ou de leur calcul, et par ailleurs il n'existe aucune garantie quant à la pertinence du calcul pour un usage particulier. AXA IM Paris ne sera pas tenu de mettre à jour ou corriger les informations contenues dans ce document ou vous notifier une quelconque mise à jour ou correction si elle intervient.

AXA IM Paris ne sera soumis à aucune responsabilité envers les utilisateurs ou les tiers et ne pourra être tenu pour responsable de l'exactitude, la qualité, l'opportunité, l'évaluation, la fiabilité, l'exécution ou l'exhaustivité des données ou des formules fournies dans les présentes. Ce calcul peut impliquer une série d'approximations avec des degrés divers d'exactitude. En aucun cas AXA IM Paris ne pourra être tenu pour responsable des dommages directs et/ou spéciaux, indirects, fortuits ou consécutifs qui pourraient résulter de l'utilisation des données fournies dans les présentes ou du calcul de l'Equity SCR, même si AXA IM Paris a été avisé de la possibilité de tels dommages. AXA IM Paris ne sera pas tenu d'informer l'utilisateur de toute difficulté rencontrée par AXA IM Paris ou par des tiers en ce qui concerne l'utilisation du calcul ou de prendre toute mesure à cet égard.

Le fait qu'AXA IM Paris ait effectué tout calcul et préparé les documents mis à votre disposition ne constitue ni une recommandation de souscrire ou conserver un investissement ou une position dans le Fonds, ni un engagement que toute transaction est appropriée ou adaptée à vos besoins. AXA IM Paris ne fournit pas de conseil comptable, fiscal ou juridique ; de tels sujets devront être discutés avec vos conseillers en la matière. Toute divulgation ou reproduction de ces informations, en tout ou partie, est interdite. Des informations supplémentaires concernant ce document peuvent être obtenues sur demande.

Avertissement important

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Il a été établi sur la base d'informations, projections, estimations, anticipations et hypothèses qui comportent une part de jugement subjectif. Ses analyses et ses conclusions sont l'expression d'une opinion indépendante, formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, nous attirons votre attention sur le fait que l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications (projections, estimations, anticipations et hypothèses) qui vous sont communiquées dans ce document. En outre, du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document peuvent n'être que partielles. Elles sont susceptibles d'être modifiées sans préavis et AXA Investment Managers Paris n'est pas tenu de les mettre à jour systématiquement.

Toutes ces données ont été établies sur la base d'informations rendues publiques par les fournisseurs officiels de statistiques économiques, et de marché. La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne saurait être engagée du fait des informations contenues dans ce document et notamment par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

En outre, compte tenu du caractère subjectif des analyses et jugements précités, il convient de souligner que les informations, projections, estimations, anticipations, hypothèses et/ou opinions éventuelles ne sont pas nécessairement utilisées ou suivies par les équipes de gestion d'AXA IM Paris ou de ses affiliés qui agissent en fonction de leurs propres convictions et dans le respect de l'indépendance des fonctions au sein d'AXA Investment Managers Paris.

Les destinataires de ce document s'engagent à ce que l'utilisation des informations y figurant soit limitée à la seule évaluation de leur intérêt propre en considération des stratégies visées. Toute reproduction partielle ou totale des informations ou du document est soumise à une autorisation préalable expresse de la Société.

L'ensemble des graphiques du présent document, sauf mention contraire, ont été établis à la date de publication de ce document.

Rédacteur : AXA Investment Managers Paris – « Cœur Défense » Tour B – La Défense 4 – 100, Esplanade du Général De Gaulle – 92400 Courbevoie. Société de gestion de portefeuille titulaire de l'agrément AMF N° GP 92-08 en date du 7 avril 1992 S.A au capital de 1 384 380 euros immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 353 534 506.

Table ronde IV



Débat autour de la diversification des portefeuilles, du marché immobilier et de son cycle, private equity, infrastructure

Avec les témoignages de Jean-Jacques BERTHELÉ, Directeur général de CARAC, et Philippe REY, Directeur des investissements de UMR

- Pandat : David GUYOT, Associé fondateur
- SWEN CP : Isabelle COMBAREL, Directeur d'investissements
- AXA IM : Isabelle SCÉMAMA, Responsable de la gestion des fonds immobiliers

REAL ASSETS



Une approche à 360° de l'immobilier

Isabelle Scemama – CEO AXA REIM SGP

Juin 2016

*For Discussion Purposes Only
Strictly Private and Confidential For Use of Recipient Only
For Professional Investors Only
Not for Onward Distribution*



This presentation shall not be deemed to constitute investment advice and should not be relied upon as the basis for a decision to enter into a transaction or as the basis for an investment decision.

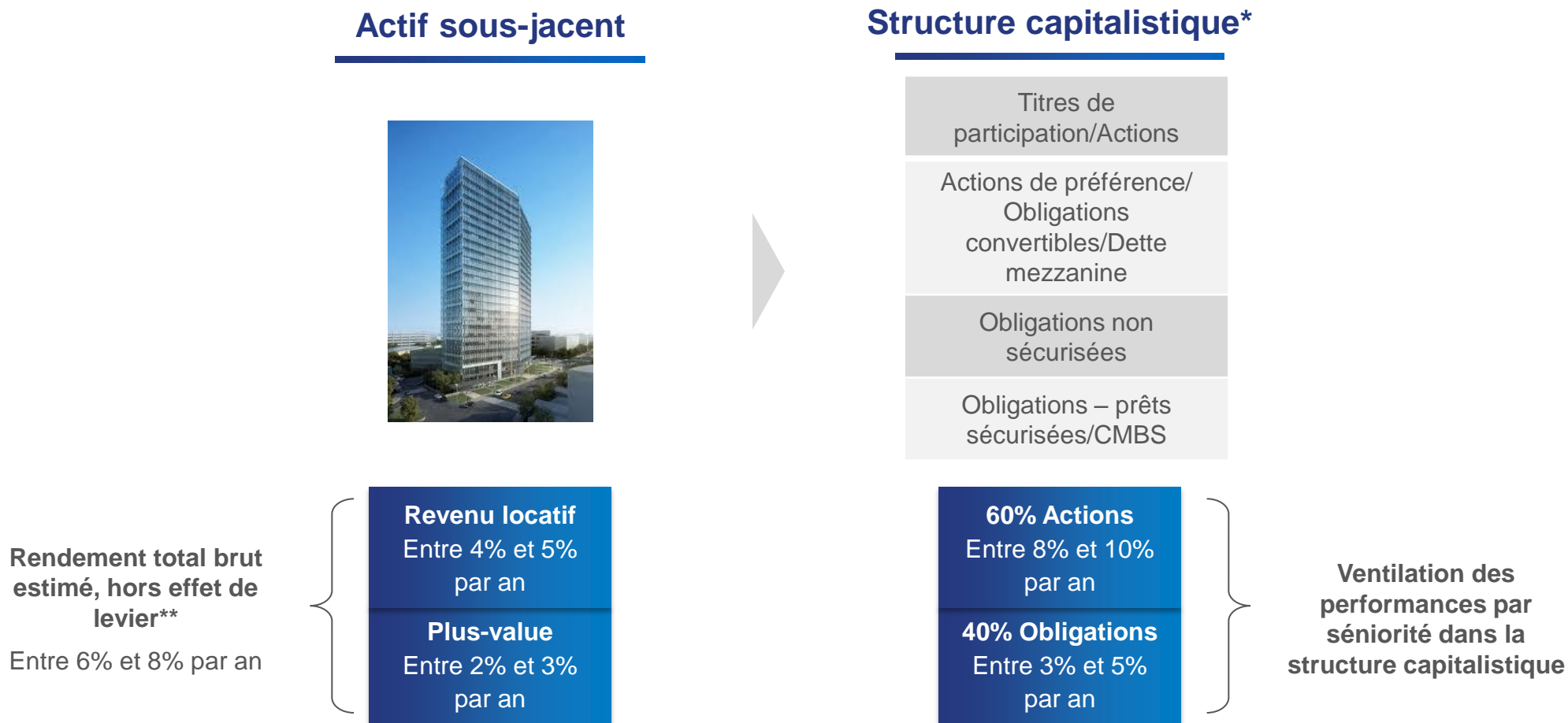
Introduction à l'investissement immobilier : une classe d'actifs à part entière

Investissement immobilier : des caractéristiques uniques*

- Des actifs immobiliers hétérogènes par nature
- Une structure de détention à forte intensité capitalistique
- Des coûts de transaction élevés et des process d'exécution longs
- Des actifs relativement illiquides par rapport aux obligations et aux actions, et qui offrent peu de potentiel de granularité
- Des valorisations par experts, sans passer par une bourse centrale (transparence réduite)
- Des Cash Flow relativement stables et prévisibles
- Une couverture partielle contre l'inflation, notamment lorsque les loyers sont indexés sur l'inflation

*La liste des caractéristiques uniques ne prétend pas être exhaustive

L'immobilier est une classe d'actifs à forte intensité capitalistique

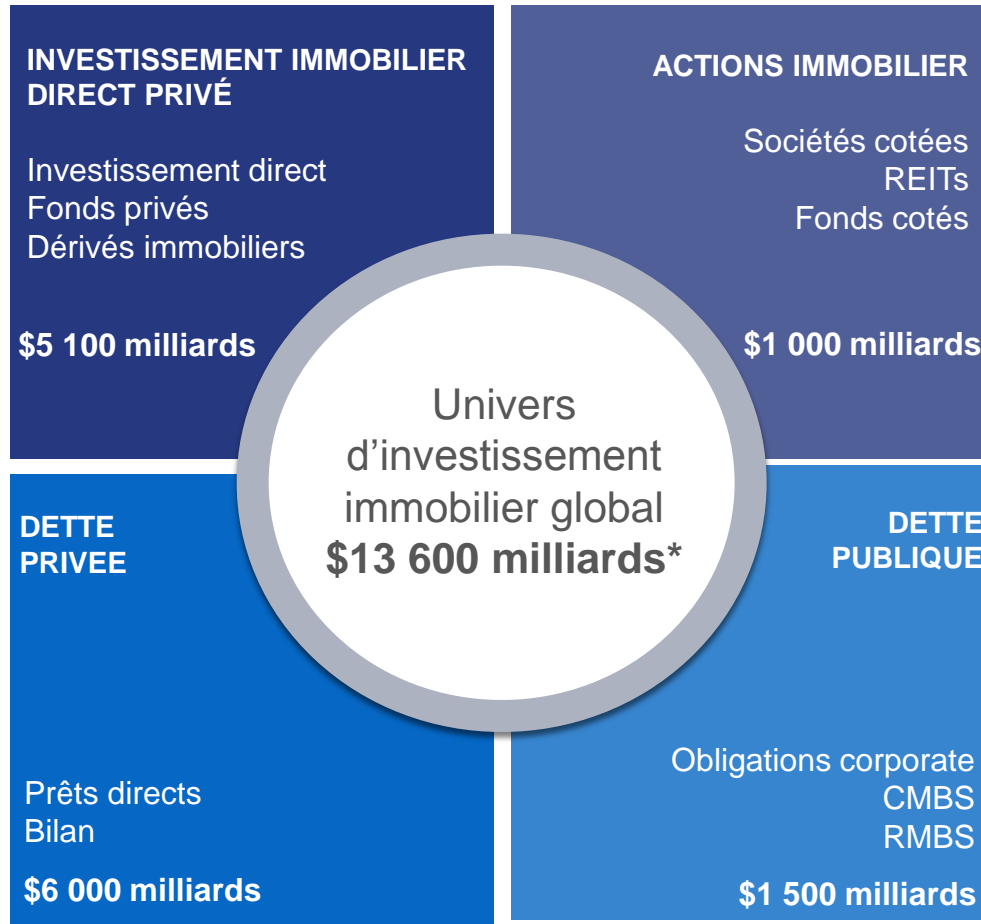


* La ventilation des performances des actifs composant la structure capitalistique est donnée à titre purement indicatif

** Source : AXA IM – Real Assets en fonction des prévisions actuelles du marché

Les performances antérieures ne présagent pas des résultats futurs.

Les quatre quadrants de l'investissement immobilier



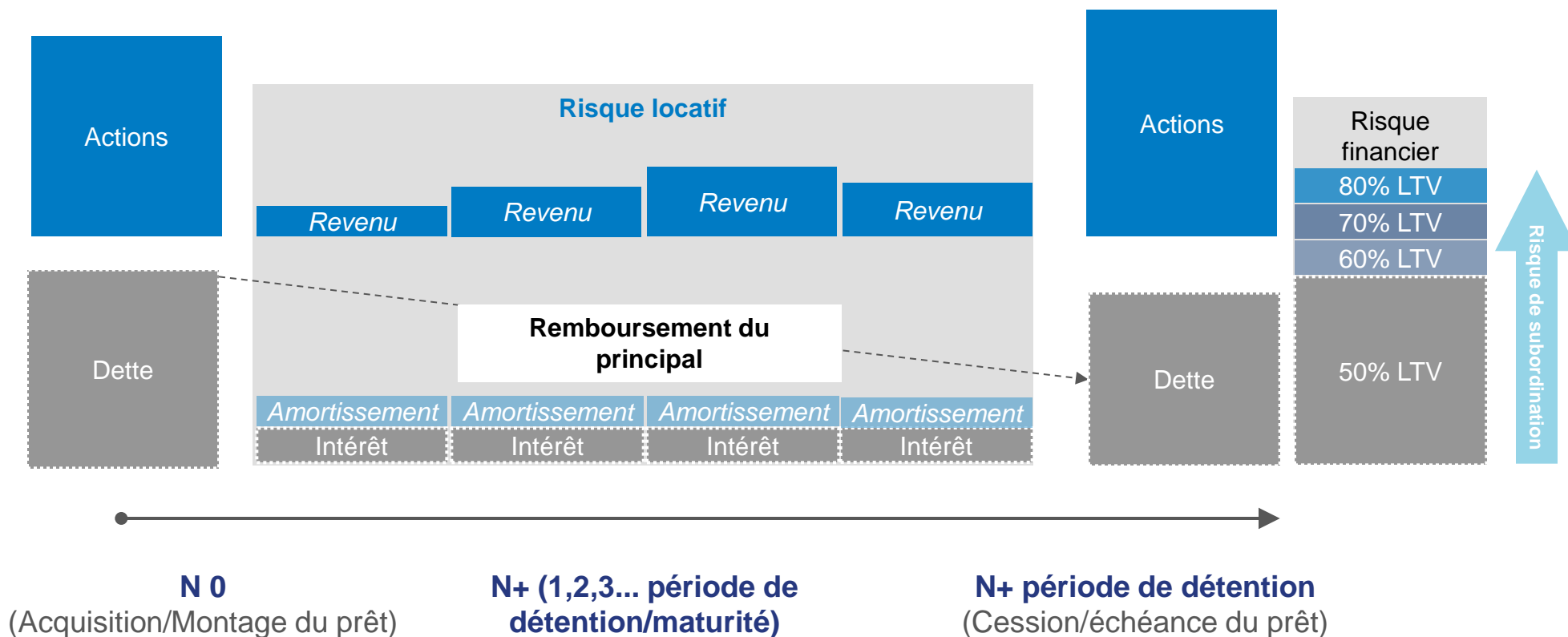
Amérique du Nord
\$4 200 milliards – 31%

Europe
\$4 400 milliards – 32%

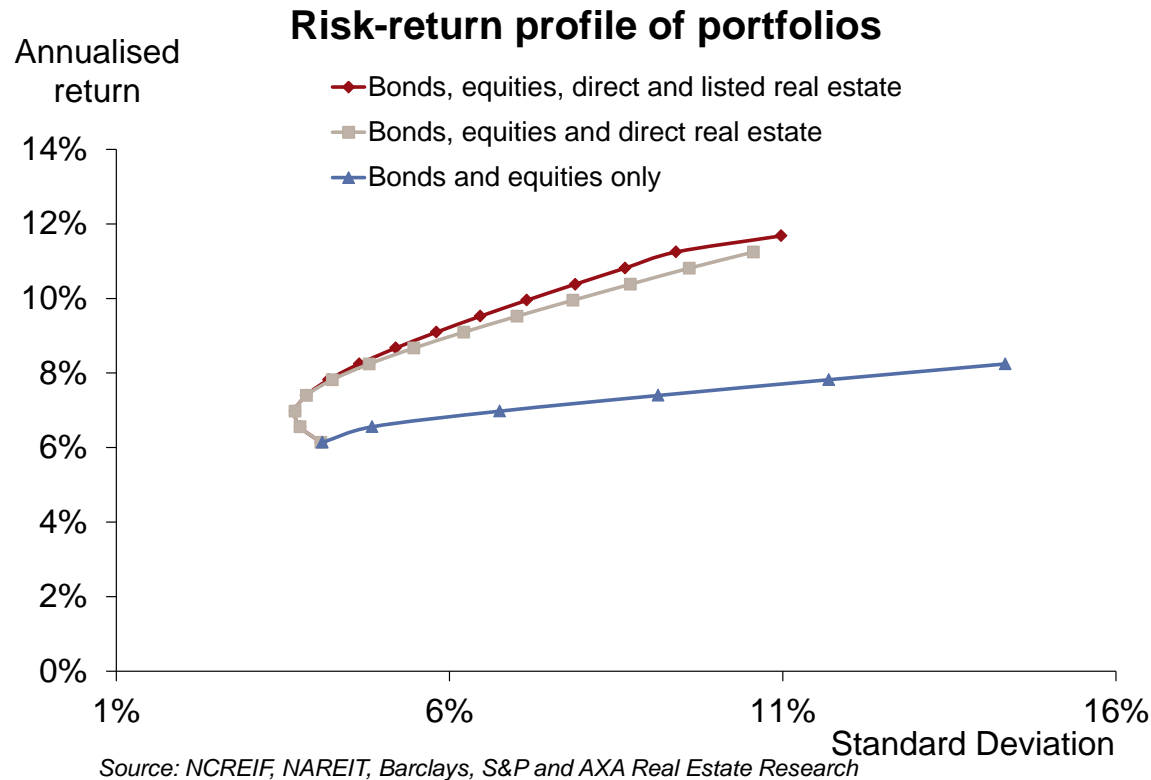
Asie Pacifique
\$5 100 milliards – 37%

Répartition des flux de trésorerie au sein de la structure capitalistique pendant la période de détention

Risques liés à la structure capitalistique des actifs immobiliers commerciaux*



Les investissements immobiliers permettent d'optimiser la performance d'un portefeuille composé d'actions et d'obligations

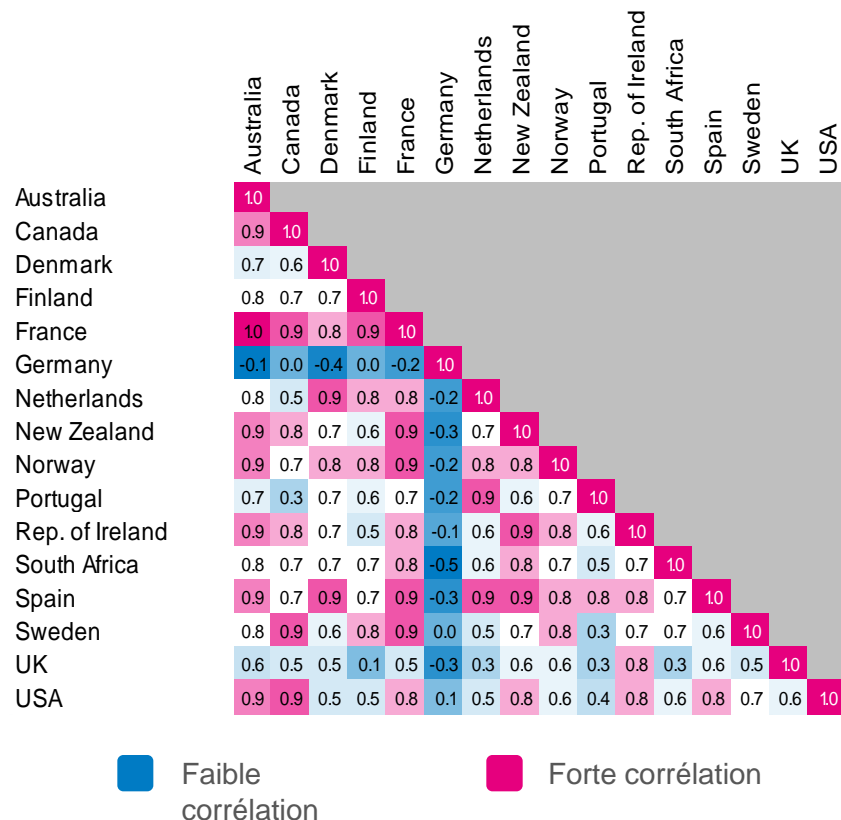


AXA IM – Real Assets Research utilise le marché américain comme indicateur du marché global, car les données y afférentes sont plus conséquentes et les séries temporelles plus longues...

La décorrélation des cycles immobiliers justifie le bénéfice de la diversification géographique

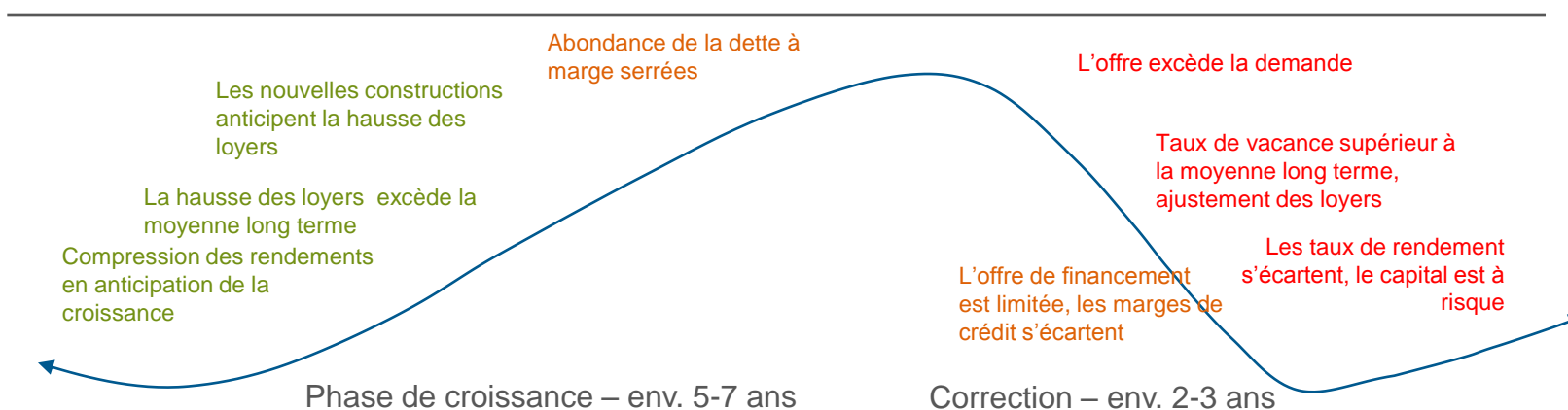
Matrice de corrélation

Rendement total des marchés de l'investissement immobilier (2001-2013)



Facteurs économiques conditionnant les performances cycliques des secteurs immobiliers

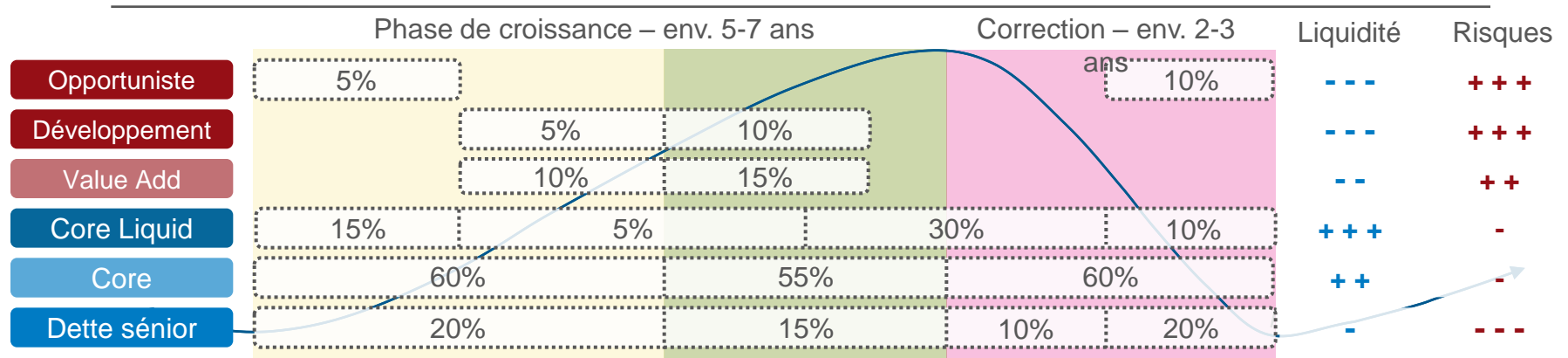
Cycle immobilier – le délai lié à l'ajustement par l'offre explique l'horizon long terme



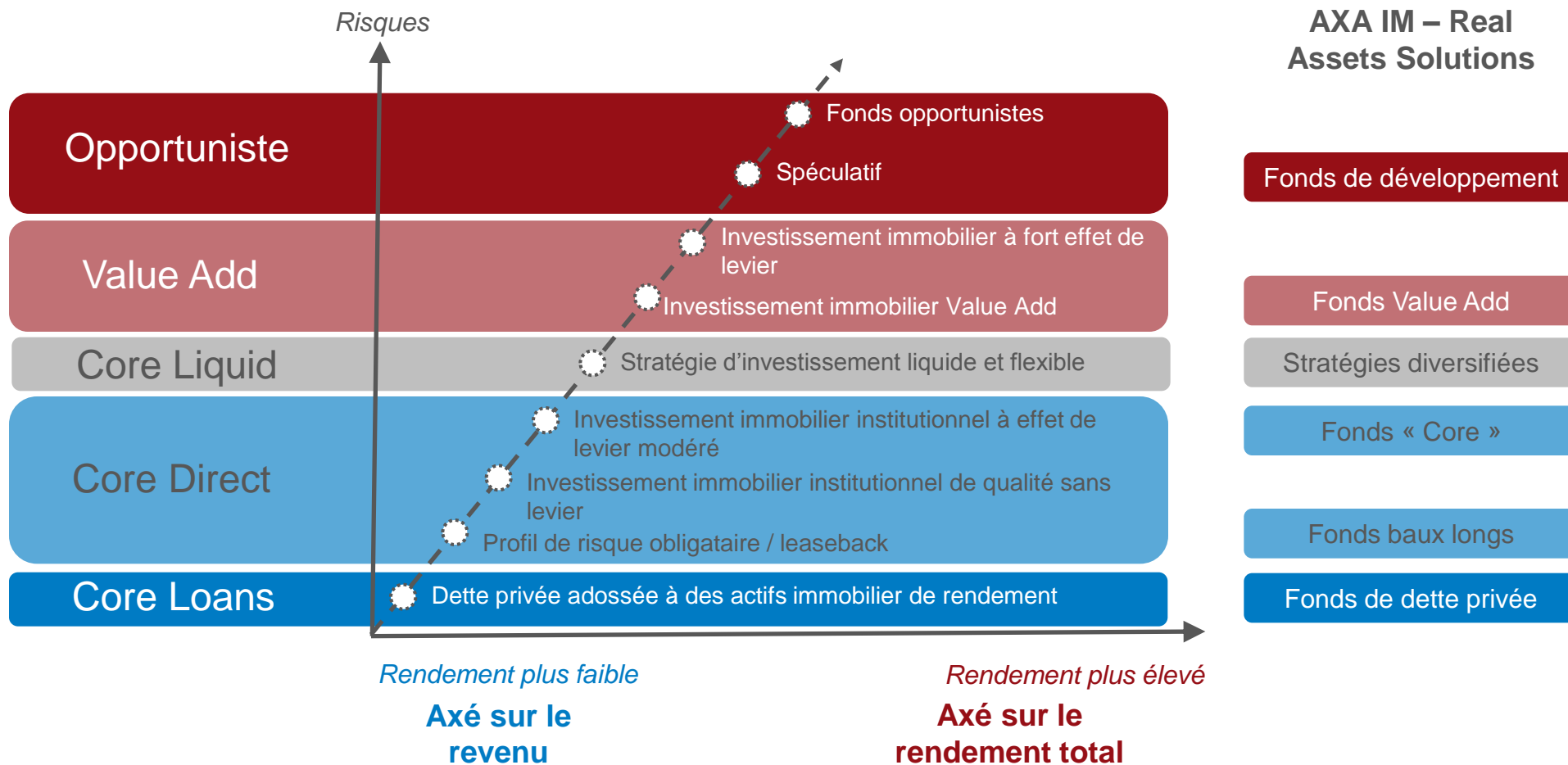
Source : AXA IM – Real Assets

Calibrer un portefeuille immobilier pour optimiser la gestion du cycle

Exemples d'allocations pour un objectif de rendement moyen de 6%



AXA IM – Solutions d'investissement en actifs réels par seuil de risque



Important notice

1/4

This communication is exclusively for the recipient and must not be relied upon by retail clients. Circulation must be restricted accordingly. Any reproduction of this information, in whole or in part, is prohibited.

This material (the “Material”) is being furnished by AXA Real Estate Investment Managers SGP (“AXA REIM SGP” and together with its affiliates, “AXA Investment Managers – Real Assets”) in good faith on a confidential and non-reliance basis, solely for the recipient’s convenience and information for discussion purposes and for the purposes of providing certain information about their capabilities and in particular funds, ventures or other products sponsored by AXA Investment Managers – Real Assets (“AXA IM – Real Assets”). Persons interested in investing in the Fund should inform themselves about and observe legal requirements within their own countries for the acquisition of the interests in a Fund (the “Interests”) and any taxation or exchange control legislation affecting them personally, including the obtaining of any requisite governmental or other consents and the observation of any other formalities. A prospective investor may not rely on AXA IM – Real Assets when making determinations in relation to these matters.

This Material does not constitute an offer to sell or a solicitation of an offer to purchase Interests. Any such offer or solicitation shall be made only pursuant to the legal documentation and subscription materials relating to any Fund complying with relevant laws and regulations (as amended or supplemented from time to time, the “Subscription Materials”), which describe certain risks and conflicts of interest related to an investment in that Fund as well as other important information about such Fund. The information, including any summaries, set forth herein does not purport to be complete and is subject to change. The Material is subject to all of the information set forth in the Subscription Materials, including all of the cautionary statements set forth in the front of the Subscription Materials and the “Risk Factors and Conflicts of Interest” section of the Subscription Materials. The Subscription Materials must be read carefully in their entirety prior to investing in the Fund. The Material does not constitute a part of the Subscription Materials. This material has not been reviewed, approved or disapproved by any regulatory authority in any jurisdiction. The distribution of this Material in certain jurisdictions may be restricted by law. The recipient represents that it is able to receive this Material without contravention of any applicable legal or regulatory restrictions in the jurisdiction in which it resides or conducts business. AXA IM – Real Assets accepts no any responsibility for ensuring that a recipient complies with applicable laws and regulations.

Investment in a Fund is speculative and involves substantial risks, including a high degree of risk, potential conflicts of interest and risks of loss. It is suitable only for sophisticated investors that have the financial ability and willingness to accept the high risks and lack of liquidity inherent in an investment in a Fund. An investment in a Fund not suitable for all investors and nothing in this Material or any subsequent document or any communication should be construed as a recommendation by AXA IM – Real Assets or any of its affiliates to invest in a Fund, or to refrain from investing in any other transaction. The information contained in this Material is not based on the particular circumstances of the named recipient. It does not take into account the particular investment objectives, financial situation or needs of the named recipient or any other person. Potential investors must make their own investment decisions whether or not to invest in the Fund. AXA IM – Real Assets is not acting in the capacity of advisor or fiduciary of any recipient. Nothing contained herein should be construed in any jurisdiction as tax, accounting, regulatory, legal, investment or other advice. The recipient assumes the terms, conditions and risks of the investment for its own account and is capable of doing so.

Important notice

2/4

Any decision to invest in a Fund should be made after reviewing the Subscription Materials carefully, conducting such diligence and investigations as the investor deems necessary and consulting the investor's own legal, accounting and tax advisors in order to make an independent determination of the suitability and consequences of an investment in the Fund.

By receiving this Material, and the sources of information contained herein, the recipient acknowledges that it is doing so on the basis of the foregoing, accepting all the limitations set out herein, and solely at its own risk. Furthermore, by accepting the Material, the recipient agrees that it will, and will cause its representatives and advisors to, keep the information contained in it confidential and use the information only to discuss its potential interest in the Fund and for no other purpose and will not disclose any such information to any other person without the prior written consent of AXA IM – Real Assets.

This Material contains information AXA IM – Real Assets and certain of its affiliates and the historical performance information of each Fund and other investment vehicles whose portfolios are (or were, as the case may be) managed and/or advised by AXA IM – Real Assets. Past performance may have been calculated on unaudited figures. Such information has been included to provide prospective investors with information as to AXA IM – Real Assets' general portfolio management experience. Prospective investors should not view the past performance of AXA IM – Real Assets or any Fund as indicative of the future results of any Fund. There can be no assurance that a Fund will achieve comparable results in the future, that targeted returns, diversification or asset allocations will be met or that such Fund will be able to implement its investment strategy and investment approach or achieve its investment objective. Any reference to league tables and awards is not an indicator of the future places in league tables or awards.

Prospective investors should review carefully the notes and other qualifying information accompanying the performance information throughout the Material. Actual returns on unrealized investments described herein will depend on, among other factors, future operating results, the value of the assets and market conditions at the time of disposition, legal and contractual restrictions on transfer that may limit liquidity, any related transaction costs and the timing and manner of sale. Accordingly, the actual realized returns on unrealized investments may differ materially from the returns indicated herein.

Some statements and analysis in this Material and some examples provided are based upon or derived from the hypothetical performance of models developed by AXA IM – Real Assets and/or third parties and are based upon assumptions. In particular, in connection with certain investments for which no external pricing information is available, AXA IM – Real Assets will rely on internal pricing models, using certain modelling and data assumptions. Such valuations may vary from valuations performed by other parties for similar types of securities. Models are inherently imperfect and speculative in nature and there is no assurance that a Fund will perform as predicted by such models, or that such Fund will be profitable. It can be expected that some or all of the assumptions underlying the hypothetical illustrations will not materialise or will vary significantly from actual results. No representation is made that any returns or other figures indicated in this Material and derived from such models will be achieved. AXA IM – Real Assets expressly disclaims any responsibility for (i) the accuracy of the models or estimates used in deriving the analyses, (ii) any errors or omissions in computing or disseminating the analyses or (iii) any uses to which the analyses are put.

Important notice

3/4

Certain information contained herein has been obtained from published sources and/or originated by or derived from other parties and therefore the accuracy and completeness of such information and estimates has not been verified. This Material may also contain historical market data; however, historical market trends are not reliable indicators of future market behaviour. Analysis and conclusions express the views of AXA IM – Real Assets and may be subject to change without notice. All information, analysis and conclusions herein present our current knowledge and market estimation at the time of its production. Nevertheless it can come to unintended erroneous statements or presentations and the information may change at any time without previous announcements and/or notices to the recipient of this material. Thus, a liability or guarantee for the up-to-dateness, correctness and completeness of the allocated information, estimation and opinion cannot be assumed. Information contained herein may vary from previous or future published versions of this material. Unless otherwise noted, information provided herein is current as of June 2015.

Statements contained in the Material that are not historical facts are based on current expectations, estimates, projections, opinions, and/or beliefs and/or market estimation of AXA IM – Real Assets at the date of this Material. Such statements involve known and unknown risks, uncertainties and other factors, and undue reliance should not be placed thereon. Moreover, certain information contained in this Material constitutes “forward-looking statements” which can be identified by the use of forward-looking terminology such as “may,” “can,” “will,” “would,” “seek,” “should,” “expect,” “anticipate,” “project,” “estimate,” “intend,” “forecast,” “continue,” “target,” “plan,” “believe” or the negatives thereof or other variations thereon or comparable terminology. **Forward-looking statements are necessarily speculative in nature and it can be expected that some or all of the assumptions underlying the hypothetical illustrations will not materialise or will vary significantly from actual results. Accordingly, the hypothetical illustrations are only an estimate and AXA IM – Real Assets assumes no duty to update any forward looking statement.**

Pictures are for demonstration and illustration purposes only.

Specific risks associated with real estate investing include but are not limited to: risks associated with acquisition, financing, ownership, operation and disposal of real estate; development risk, litigation; investments through other partnerships and joint ventures; environmental liabilities; property taxes; property leverage risk; credit risk of tenants; lack of liquidity of investments; contingent liabilities on disposition of investments; currency risk; hedging; counterparty risk; and uninsured losses. The aforementioned risks are qualified in their entirety by more detailed risks and potential conflicts of interest set forth in the Subscription Materials relating to each Fund.

Important notice

4/4

Due to its simplification, this material is partial and thus the information can be subjective. The information set forth herein does not purport to be complete and is subject to change without notice. AXA IM – Real Assets and its affiliates make no representation or warranty (express or implied) of any nature nor is responsible or liable in any way with respect to the truthfulness, completeness or accuracy of any information, opinion, projection, representation or warranty (express or implied) contained in, or omission from, this Material. Information contained herein is established on the accounting information or on market data basis or has been sourced from a number of recognized industry providers. While such sources are believed to be reliable and accurate, none of AXA IM – Real Assets or its respective affiliates, directors, officers, employees, partners, members or shareholders assumes any responsibility for the accuracy or completeness of such information. Details of these sources are available upon request. All accounting information, except otherwise specified, is un-audited. **AXA IM – Real Assets disclaims any and all liability relating to a decision based on or for reliance on this Material.**

Subscriptions will only be accepted from sophisticated and expert investors, on the basis of a documentation complying with relevant laws and regulations. AXA IM – Real Assets and/or its affiliates may perceive or pay fees or rebates, in compliance with the Markets in Financial Instruments Directive, as implemented in each state of the European Economic Area.

This material does not take into account the particular investment objectives or financial circumstances of any specific person who may receive it.

AXA REIM SGP is authorised and regulated by the AMF in France and the FCA in the UK.

© 2015 AXA Real Estate Investment Managers SGP and its affiliated companies. All rights reserved.

Contacts



Corinne Amirault
Responsable Distribution Assurances
T: 01 44 45 73 23
corinne.amirault@axa-im.com



Ghislain Périssé
Responsable Solvency II
T: 01 44 45 80 43
ghislain.perisse@axa-im.com



Joseph Gally
Chargé de clientèle Assurances
T: 01 44 45 84 06
joseph.galy@axa-im.com

Ce document est destiné exclusivement aux clients professionnels au sens de la Directive MIF (Directive 2004/39/CE).